



L'Union pour la Méditerranée (UpM) soutient le développement et la mise en œuvre de ce projet dans le cadre de l'Agenda 2030 GreenerMed.

BOÎTE À OUTILS MED4WASTE SUR LA POLITIQUE DE GESTION DES DÉCHETS MUNICIPAUX

Guide pour les décideurs de la région Méditerranéenne

SPAIN | JORDAN | LEBANON | ITALY | TUNISIA | GREECE



BOÎTE À OUTILS MED4WASTE SUR LA POLITIQUE DE GESTION DES DÉCHETS MUNICIPAUX

Guide pour les décideurs de la région Méditerranéenne

Cette « boîte à outils » a été élaborée par MIO-ECSDE, partenaire du projet Med4Waste avec la contribution d'experts clés ; en l'occurrence : Bassam Sabbagh, Alberto Zoratti et le Centre Technologique BETA (UVIC-UCC), chef de projet Med4Waste.

Novembre 2023

Le Bureau Méditerranéen d'Information sur l'Environnement, la Culture et le Développement Durable (MIO-ECSDE) est une fédération à but non lucratif regroupant 134 Organisations Non Gouvernementales (ONG) travaillant dans les domaines de l'environnement et du développement dans 28 pays de l'espace euro-méditerranéen. Sa mission est de protéger l'environnement naturel et le patrimoine culturel et de promouvoir le développement durable dans une Méditerranée apaisée en conjuguant les efforts des ONG, des gouvernements, des organisations internationales et d'autres partenaires et réseaux socio-économiques. Pour en savoir plus sur MIO-ECSDE, veuillez visiter le site <https://mio-ecsde.org/>.

Clause de non-responsabilité

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne dans le cadre du programme ENI CBC Med. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité des partenaires du projet Med4Waste et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Union européenne ou celle des structures de gestion du Programme.

Table des matières

Résumé exécutif	6
Introduction	8
État des lieux de la gestion des déchets municipaux en Méditerranée	12
Des défis communs pour la Méditerranée	16
Cadres politiques guidant la gestion des déchets solides en Méditerranée	18
Quelques considérations clés pour l'élaboration de plans de gestion des déchets municipaux inclusifs et intégrés	26
Recommandations politiques du Med4Waste pour la transition du secteur méditerranéen des déchets solides municipaux vers la circularité	36
Aperçus de cas, de pratiques et de ressources sur la gestion des déchets dans la région	58
Annexe	92

Med4Waste

un dialogue méditerranéen sur la gouvernance de la gestion des déchets



Le partenariat Med4Waste

À propos du projet:

Med4Waste : un dialogue méditerranéen pour la gouvernance de la gestion des déchets

Med4Waste est un projet de capitalisation d'une durée de 2 ans (2021-2023) financé par le programme ENI CBC MED sur la priorité de la gestion

des déchets. L'objectif du projet Med4Waste est de faciliter l'adoption de nouveaux modèles de gouvernance pour des politiques municipales de gestion des déchets intégrées et efficaces dans toute la région méditerranéenne, en mettant l'accent sur les déchets solides et particulièrement organiques ainsi que sur l'économie circulaire, en adaptant les plans, politiques et autres actions

de gestion des déchets et facteurs réglementaires. Le projet englobe des activités orientées vers le renforcement des compétences, des capacités de planification et de prise de décision des acteurs méditerranéens des secteurs public et privé, et basées sur les pratiques les plus réussies précédemment mises en œuvre dans la région. De plus, Med4Waste se concentre sur l'identification

de pratiques de gestion des déchets réussies et efficaces développées par 5 autres projets ENI CBC Med et sur leur diffusion et leur intégration dans les politiques et plans publics menés par les acteurs publics ou privés concernés. L'Union pour la Méditerranée (UpM) soutient le développement et la mise en œuvre de ce projet dans le cadre de l'Agenda GreenerMed 2030¹.

¹Plus d'informations ici : <https://ufmsecretariat.org/fr/ufm-environment-agenda/>

Résumé exécutif

Le savoir-faire opérationnel du projet **Med-4Waste** a été utilisé pour développer cette **boîte à outils politique sur la gestion des déchets municipaux** (boîte à outils).

Il synthétise les principaux enseignements tirés de (i) les activités Med4Waste orientées vers le renforcement des compétences, des capacités de planification et de prise de décision des municipalités méditerranéennes et des praticiens de la gestion des déchets, (ii) les réalisations et les défis de 5 autres projets ENI CBC Med travaillant sur la gestion durable des déchets (à savoir : [CEOMED](#), [CLIMA](#), [DECOST](#), [MED-InA](#), [REUSEMED](#)), (iii) les informations et leçons tirées d'autres projets et initiatives auxquels les partenaires de Med4Waste ont accédé, et (iv) les recommandations et le savoir-faire obtenus tout au long de la durée de vie du projet ainsi que l'expertise et

l'expérience de son partenariat. Il prend également note de l'état d'avancement de la gestion des déchets solides municipaux dans les pays méditerranéens, en tenant compte des contextes et politiques nationaux et locaux tout en s'attaquant aux principaux obstacles..

Ces informations ont conduit à des recommandations politiques à l'intention des autorités nationales, régionales et locales cherchant à améliorer la gestion durable des déchets municipaux et en particulier de leur composante organique.

La présente boîte à outils vise donc à transmettre aux principaux acteurs méditerranéens un ensemble de recommandations concises et de lignes directrices politiques pour promouvoir une meilleure gouvernance au niveau de l'utilisation durable des ressources et la gestion des déchets et faciliter la mise en œuvre des étapes néces-

saires pour parvenir à une économie circulaire en Méditerranée. Concevoir et mettre en œuvre des plans de gestion intégrée des déchets, créer un environnement favorable au secteur privé grâce à des systèmes d'incitation adaptés, investir dans la sensibilisation et l'éducation à long terme et participer activement aux efforts de coopération régionale et sous-régionale (méditerranéenne) pour relever les défis communs de la gestion des déchets comptent parmi les suggestions clés. L'accent est mis sur l'engagement des parties prenantes et la participation du public ainsi que sur le renforcement des capacités et des compétences et sur l'amélioration des synergies pour répondre efficacement à la complexité et aux défis des systèmes de gestion des déchets.

Les autorités à tous les niveaux de gouvernance peuvent bénéficier de la mise en œuvre de ces

recommandations et, ce faisant, contribuer à la prévention des déchets et à la gestion durable des ressources, à la promotion d'informations fiables et accessibles pour la prise de décision et à favoriser la collaboration et l'innovation pour des communautés plus vertes, circulaires et justes. Bien que la boîte à outils s'adresse principalement aux autorités nationales, régionales et locales des pays méditerranéens, elle présente néanmoins un intérêt avéré pour d'autres parties prenantes telles que le secteur privé, les organisations non gouvernementales et les organisations communautaires, car celles-ci jouent toutes un rôle important dans toutes les phases et à tous les échelons de la hiérarchie du processus de gestion des déchets, y compris dans les plans d'investissement, les initiatives de tri, la fourniture de services de gestion des déchets, le suivi, l'éducation et le plaidoyer.

Introduction



La gestion des déchets municipaux est une problématique locale aux implications plus larges. À l'échelle mondiale, les quantités de déchets solides municipaux générées ne sont pas connues avec précision, les estimations de la Banque mondiale et des Nations Unies étant basées principalement sur les quantités collectées dans les agglomérations urbaines. Selon les données de la Banque mondiale, environ 2,24 milliards de tonnes de déchets solides municipaux ont été générés dans le monde en 2020 et au moins 33 % des déchets

générés n'ont pas été gérés de manière « respectueuse pour l'environnement ». Ce chiffre devrait atteindre 3,88 milliards de tonnes d'ici 2050, tandis que dans les pays à faible revenu, la quantité de déchets devrait être multipliée par plus de trois.

Malheureusement, le fait de faire peu, voire de ne rien faire, pour remédier à la gestion des déchets pèse lourdement sur l'environnement, l'économie et la société dans son ensemble. En l'absence de réglementations sur les déchets et de leur mise en œuvre et application

rigoureuses, un producteur de déchets aura tendance à opter pour la solution la moins chère disponible. À plus grande échelle, lorsque des quantités importantes de déchets solides municipaux ou industriels sont déversées ou brûlées à l'air libre, les impacts négatifs sur l'air, les eaux de surface et souterraines, le sol, l'environnement côtier et marin, et le climat dus aux émissions de GES, et donc indirectement sur la santé publique, peuvent être graves. Malgré cela, le profil public et politique de la gestion des déchets est souvent

inférieur à celui des autres services publics.

Malgré des améliorations notables dans la collecte, le traitement, l'élimination, la prévention, le contrôle et le recyclage des déchets, les déchets solides municipaux restent un problème important dans la plupart des pays méditerranéens. Seuls quelques pays ont atteint une couverture complète de collecte des déchets. La collecte des déchets solides municipaux reste particulièrement difficile dans les zones rurales, où les déchets sont généralement déversés ou incinérés illégalement. En raison de la part importante de la population et des activités humaines situées dans les régions côtières bordant la mer Méditerranée, les déchets constituent une pression importante sur les environnements côtiers et marins, provoquant une pollution considérable.²

Les principaux facteurs de pro-

duction de déchets solides municipaux en Méditerranée sont les mêmes que partout ailleurs dans le monde : une combinaison complexe de modes de production et de consommation, un taux d'urbanisation croissant, un comportement irresponsable des individus et des secteurs économiques, une application faible et/ou un manque de cadres politiques et législatifs et une compréhension fragmentée du problème en raison du manque de données adaptées.

En particulier dans les pays du sud de la Méditerranée, les tendances croissantes de la démographie³, en particulier dans les zones urbaines, la croissance des industries touristiques et du niveau de vie sont des facteurs clés des problèmes de déchets. Alors que les économies de ces pays s'ouvrent de plus en plus au commerce international, la consommation croissante entraîne des changements dans la production et la composi-

²EEA, 2014: <https://www.eea.europa.eu/publications/horizon-2020-mediterranean-report/file>

³La région méditerranéenne abrite actuellement plus de 529 millions de personnes, dont 70 pour cent vivent en zone urbaine ; un chiffre qui devrait augmenter de 130 millions supplémentaires d'ici 2050, en particulier dans les pays de l'Est et du Sud (ONU, 2020)

tion des déchets, y compris de « nouveaux » flux de déchets tels que les déchets électroniques et d'emballage. De plus, la gestion des déchets dans ces pays n'est pas un processus participatif et les entreprises et les citoyens n'y sont généralement pas activement impliqués.

La gestion écologiquement rationnelle des déchets municipaux en Méditerranée souffre de multiples inconvénients et problèmes chroniques qui nécessitent des solutions stratégiques et une collaboration entre diverses institutions et

parties prenantes. Un ensemble de facteurs socioéconomiques et politiques peuvent affecter les stratégies adoptées pour la gestion des déchets municipaux dans un pays donné, ainsi que le degré d'implication de la société dans le processus et, par conséquent, la durabilité du processus lui-même. Ces facteurs dépendent de la région et de la culture et, par conséquent, les pays adoptent différentes méthodes pour faire face à ce défi croissant de la gestion des déchets urbains. L'économie des déchets solides municipaux est également complexe. Dans cer-

tains cas, la gestion des déchets peut consommer jusqu'à 40 % du budget d'une commune. Ainsi, les décisions relatives aux opérations de gestion des déchets, telles que la collecte, le recyclage et l'élimination, peuvent constituer un fardeau économique pour les industries, les municipalités et les ménages.

Un certain nombre de leçons pourraient être tirées des initiatives, programmes et processus nationaux et régionaux, réussis ou non, pour déterminer comment aborder efficace-

ment la question de la gestion des déchets en Méditerranée. Des expériences réussies montrent qu'il existe une opportunité d'améliorer la gestion des déchets dans de nombreux pays méditerranéens en exploitant la part élevée de déchets organiques et en mettant en place des usines de traitement par compostage, tandis que des impacts positifs sur l'environnement pourraient être obtenus par la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'amélioration de la qualité des autres matériaux collectés. Le dénominateur

commun est que tous les pays méditerranéens doivent avoir comme objectif fondamental l'adoption de politiques intégrées de gestion des déchets aux niveaux local et régional (sous-national) et l'introduction de systèmes de collecte sélective et de traitement des déchets conformes aux normes sanitaires et environnementales. Selon le [rapport Horizon 2020 Méditerranée \(EEA - UNEP/ MAP, 2020\)](#) le taux de croissance de la production de déchets devrait être réduit d'environ 50 %; les taux de recyclage devraient être doublés ; et au

moins la moitié des décharges non réglementées transformées en décharges contrôlées. La lutte contre la gestion des déchets est une opportunité pour les pays méditerranéens de répondre à plus de la moitié des objectifs de développement durable de haut niveau de l'Agenda 2030 des Nations Unies et de soutenir la transition vers une économie verte, circulaire et socialement inclusive qui peut être basée sur des pratiques de consommation et de production durables et des solutions basées sur le respect de la nature.

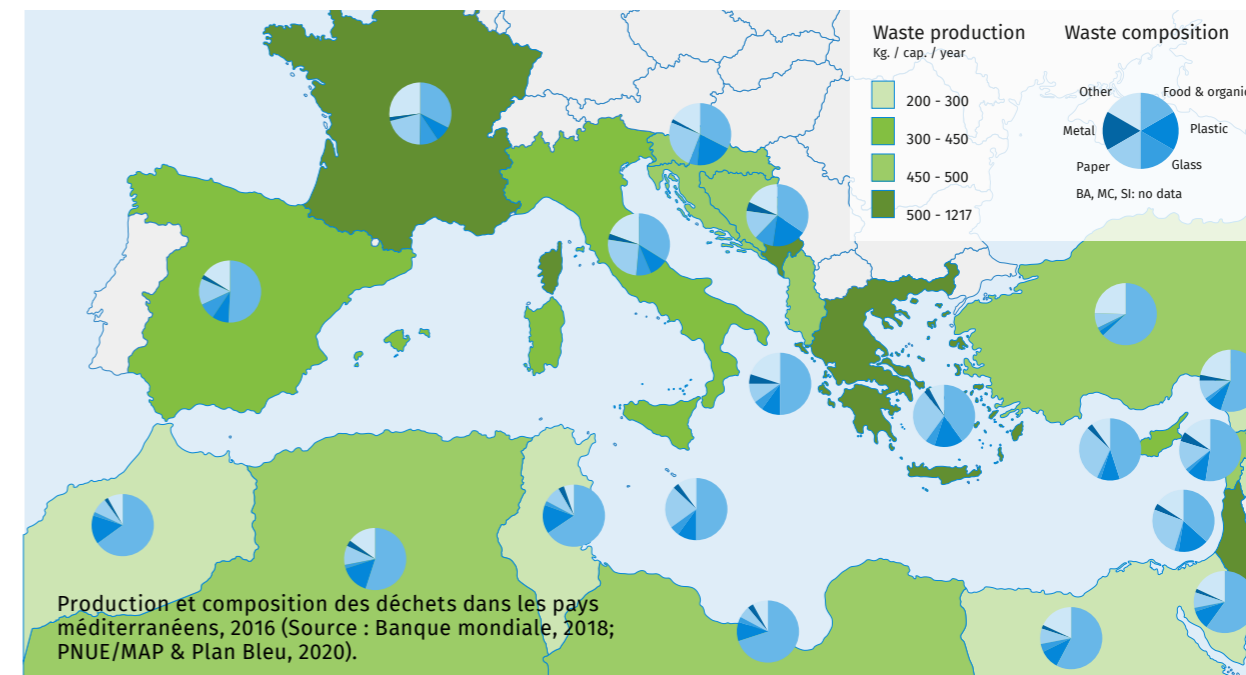


État des lieux de la gestion des déchets municipaux en Méditerranée



La production de déchets municipaux est en augmentation dans l'ensemble de la région depuis 2014, une tendance qui devrait se poursuivre en l'absence de toute preuve de découplage de la croissance économique (EEA, 2020). Plus précisément, la production de déchets municipaux par habitant dans la région méditerranéenne a augmenté de 15 % dans la période 2010-2020 et devrait atteindre près de 135 millions d'ici 2025. Si la situation est très variable d'un pays à l'autre, et plus particulière-

ment d'une région à l'autre, il est néanmoins juste de dire que la production moyenne de déchets solides municipaux dans les pays méditerranéens de l'UE (moyenne de 498 kg/an/habitant en 2017) est presque deux fois supérieure à celle actuellement générée sur la rive sud de la région (voir Figure ci-dessous). Les données montrent que même si la production de déchets solides municipaux reste élevée dans les pays du nord de la Méditerranée, un découplage entre la production de déchets et le



développement économique et la croissance démographique commence à émerger dans certains d'entre eux (AEE, 2019). Dans le sud, on a enregistré une tendance à une hausse constante de la production de déchets par habitant, qui devrait se poursuivre à l'avenir (+29 % en 2030 et +50 % en 2050 ; Banque mondiale, 2018) en raison de la croissance démographique et du paradigme économique linéaire prédominant partagé par le reste de la région. Des différences prononcées subsistent entre les zones rurales et urbaines.

La composition des déchets diffère selon les

niveaux de revenus, reflétant des modes de consommation variés. La composition des déchets solides municipaux en Méditerranée est dominée par les déchets organiques, en particulier dans les pays du sud de la Méditerranée (presque deux fois plus), tandis que la partie nord de la région produit proportionnellement plus de verre, de papier et carton et de métal. Même si les données disponibles pour les pays du sud de la Méditerranée sont limitées (également en raison du rôle important du secteur informel dans la collecte des matières recyclables), il semble généralement y avoir une tendance à l'augmentation de la fraction de plastique générée

Méthodes de traitement des déchets



- **La mise en décharge** désigne le dépôt de déchets dans ou sur le sol, y compris la mise en décharge spécialement conçue et le stockage temporaire de plus d'un an.
- **L'incinération** désigne le traitement thermique des déchets dans une usine d'incinération.
- **Le recyclage** désigne toute opération de valorisation par laquelle des déchets sont retraités en produits, matériaux ou substances, que ce soit à des fins initiales ou autres, à l'exception de leur utilisation comme combustible.
- **Le compostage** désigne le traitement biologique (anaérobie ou aérobie) d'une matière biodégradable, aboutissant à un produit valorisable.



dans les déchets. En revanche, à l'exception de certains pays, la production de déchets d'emballages plastiques par habitant semble avoir diminué dans presque tous les pays méditerranéens de l'UE ces dernières années. En général, les déchets organiques représentent toujours la plus grande part des déchets solides municipaux, allant de 40 % dans certains pays à 68 %. L'évolution des modes de consommation, résultant en grande partie de l'importation de produits manufacturés ainsi que du changement de comportement nécessaire au niveau individuel, entraîne une modification de la composition des déchets.

Les déchets solides municipaux sont collectés depuis le point de production (résidentiel, industriel, commercial, institutionnel) jusqu'au point de traitement ou d'élimination de plusieurs façons (porte à porte, bacs communautaires, collecte en bordure de rue, auto-livraison, etc.).

La collecte des déchets solides municipaux par ou pour le compte des autorités locales nécessite d'énormes moyens financiers et logistiques, qui augmentent avec l'amélioration du taux de collecte des déchets. Dans les pays du sud de la Méditerranée, la majeure partie du budget de gestion des

déchets solides est encore allouée à la collecte des déchets. Une caractéristique importante de la collecte est le degré de séparation à la source, qui a un impact sur la quantité de déchets recyclés et sur la qualité du matériau recyclé.

Les pratiques d'élimination des déchets les plus courantes dans la région sont le brûlage et la mise en décharge (généralement dans des décharges non gérées), tandis que la part du recyclage et du compostage représente moins de 10 % de la quantité totale collectée, ce qui entraîne une perte de ressources pour la région. Bien que **le traitement des déchets** en Méditerranée ait bénéficié d'améliorations des capacités et des infrastructures, notamment au niveau des stations de transfert de déchets et des décharges contrôlées, et de la fermeture des décharges sauvages, ces efforts devraient être davantage encouragés et élargis pour répondre à l'augmentation attendue de la production de déchets à l'avenir. L'élimination des déchets dans des décharges adaptées et des décharges contrôlées ainsi que l'incinération ont diminué au cours de la dernière décennie dans les pays du nord de la Méditerranée, principalement en raison du cadre réglementaire favorable de l'UE, mais ont augmenté dans les pays du sud

de la Méditerranée, où les déchets sont normalement déversés dans des décharges en plein air, en raison des coûts relativement plus élevés par rapport à une décharge à ciel ouvert. Dans ces pays, des améliorations ont été enregistrées tant au niveau des capacités que des infrastructures. De tels efforts devraient être davantage encouragés et étendus pour répondre à l'augmentation attendue de la production de déchets à l'avenir.

Même si, dans l'ensemble des pays méditerranéens, la capacité de traitement des déchets solides s'est améliorée, elle reste loin d'être suffisante pour faire face au volume croissant de déchets générés et, en particulier, de la fraction plastique. Un changement de paradigme de la production et de la consommation, associé à des investissements appropriés dans la collecte des déchets et à la création de nouvelles chaînes de valeur à partir de ceux-ci, ainsi qu'à une plus grande sensibilisation et éducation, permettra non seulement d'éviter la production de déchets, mais aura également des avantages économiques significatifs pour la société.

Les mauvaises pratiques de gestion des déchets municipaux sont l'une des principales raisons qui font de la mer Méditerranée l'une des mers les plus touchées par les déchets marins au monde. Il est évident que de constater que l'économie méditerranéenne est encore marquée par un système linéaire, qui surexploite les ressources naturelles,

pollue et met ainsi à mal les écosystèmes fragiles. Dans une région considérée comme un point chaud de la biodiversité et du changement climatique, la prévention et la réduction des déchets grâce à des solutions en amont sont nécessaires et devraient être mis en œuvre de toute urgence (MedECC, 2020).

Dans l'ensemble, les données collectées sur les déchets sont limitées, principalement en raison des investissements tout aussi limités et des ressources humaines pour la production de données, comme le conclut le [rapport conjoint de l'AEE et du PNUE/PAM](#) qui fait le point sur les progrès réalisés dans le cadre de l'Initiative Horizon 2020 de l'UpM pour une Méditerranée plus propre et les défis à relever à ce niveau. La production de données fiables et le suivi régulier des flux de déchets restent insuffisants pour soutenir une prise de décision informée dans de nombreux pays. Dans la plupart des pays, des efforts supplémentaires sont nécessaires pour améliorer l'accès aux données et à l'information afin de garantir la capacité à produire des indicateurs sur la production et la gestion des déchets. En outre, il est fondamental de soutenir les efforts de renforcement des capacités et la coordination entre les institutions nationales, d'améliorer l'harmonisation des données à l'échelle méditerranéenne, de faciliter la création d'une base de données complète au niveau méditerranéen et de soutenir une prise de décision transfrontalière efficace.

les déchets marins dans la Méditerranée



Il est largement reconnu que la mer Méditerranée est l'une des mers les plus touchées par le phénomène des déchets marins au monde. Les déchets trouvés sur les plages méditerranéennes semblent provenir principalement d'activités récréatives et touristiques et de mauvaises pratiques municipales de gestion des déchets. Les apports de plastiques dans la mer, estimés en 2015, s'élèvent à plus de **260 000 tonnes par an ou 730 tonnes par jour**, en fonction de la population côtière, qui peuvent varier selon les pays (UNEP/MAP, 2015).

Des défis communs pour la Méditerranée

Les villes méditerranéennes reconnaissent les nombreuses préoccupations d'ordre sanitaire, environnemental et autres associées à une gestion inadéquate des déchets solides; néanmoins, ils sont confrontés à de nombreux défis démographiques, sociaux, culturels, économiques et environnementaux pour gérer correctement ces déchets. Les cartographies et évaluations⁴ des récentes politiques et stratégies nationales et municipales en matière de déchets et d'économie circulaire en Méditerranée révèlent un paysage varié et montrent clairement que chaque pays a ses propres spécificités. Cependant, les défis communs et partagés comprennent:



Un accès limité aux connaissances techniques liées à la réduction, au tri et au recyclage des déchets



Les tendances croissantes en matière de production de déchets



Une difficulté à mettre en œuvre les stratégies et politiques existantes



Le manque d'environnement propice à l'engagement du secteur privé



Le changement politique



Une fragmentation des politiques, un manque de cadres réglementaires solides et d'incitations politiques, y compris pour le secteur privé



Les décharges mal gérées



Des capacités financières et humaines limitées



L'absence de systèmes de collecte et d'élimination des déchets



Des données limitées liées à la production, à la composition et au traitement des déchets



Terrains disponibles limités



Le manque de planification participative



Les secteurs et activités informels au sein du système de gestion des déchets solides



Une faible sensibilisation du public à la prévention des déchets

⁴Vous pouvez accéder à l'exercice de cartographie et d'évaluation Med4Waste des politiques locales, régionales et nationales en matière de gestion des déchets dans les pays partenaires de Med4Waste ici : <https://www.enicbcm.eu/mapping-and-assessment-relevant-local-regional-and-national-waste-policies>

Cadres politiques guidant la gestion des déchets solides en Méditerranée

En adoptant une économie circulaire verte, la région méditerranéenne gagnera en efficacité dans le domaine de l'utilisation des ressources, et en termes de réduction de la pollution, d'opportunités économiques et de bien-être amélioré.

Elle peut par ce faire renforcer la résilience au changement climatique, sauvegarder son patrimoine unique et servir de modèle mondial de croissance

durable. Par rapport à d'autres régions du monde, les engagements des pays et des parties prenantes affirmés dans les cadres ci-dessous attestent des efforts réels de la région pour passer à des pratiques plus durables et ouvrir la voie à des plans d'action verts et circulaires.

Les ODD de l'ONU

Dans le contexte méditerranéen, les [Objectifs de dével-](#)

[oppement durable \(ODD\) de l'Agenda 2030](#) fournissent une orientation et des cibles convergentes pour la durabilité à long terme sur des domaines d'intervention clés afin d'avoir un impact sur les défis mentionnés ci-dessus. La mise en œuvre des ODD est particulièrement nécessaire dans la région méditerranéenne, car c'est l'une des régions connaissant des difficultés économiques, sociales et environnementales avec des écarts de développement croissants entre et au sein des pays. La gestion des déchets solides peut être directement liée à douze des dix-sept ODD et les progrès vers le développement durable sont une opportunité d'améliorer les choses. En

même temps, une meilleure gestion des déchets solides combinée à une consommation et une production plus durables visant une économie verte et circulaire soutiennent tous les objectifs des ODD à atteindre.

La Convention de Barcelone et le système PNUE/PAM

La gestion des déchets est reconnue comme un domaine prioritaire dans le Protocole pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution provenant de sources et d'activités terrestres (**Protocole LBS**) de la Convention de Barcelone, le Programme d'action stratégique pour lutter contre la pollution provenant d'activités terrestres

dans le Région Méditerranéenne (**SAP MED**) et les Plans d'Action Nationaux (**PAN**) élaborés et mis en œuvre par les pays méditerranéens, qui fixent les priorités pour la préparation de plans d'action, de programmes et de mesures pour l'élimination de la pollution provenant de sources et d'activités terrestres.

La [Stratégie méditerranéenne de développement durable \(SMDD\) 2016-2025](#) fournit un cadre politique intégrateur permettant à toutes les parties prenantes de traduire l'Agenda 2030 de développement durable aux niveaux régional, sous-régional, national et local dans la région médi-

terranéenne. La SMDD a été adoptée par tous les pays méditerranéens lors de la 19e réunion des parties contractantes à la Convention de Barcelone (COP 19) (Athènes, Grèce, 9-12 février 2016) ([Décision IG.22/2](#)) avec la vision suivante : « Une région méditerranéenne prospère et paisible dans laquelle les populations jouissent d'une qualité de vie élevée et où le développement durable s'effectue dans le cadre de la capacité de charge d'écosystèmes sains. Ceci est réalisé grâce à des objectifs communs, une forte implication de toutes les parties prenantes, la coopération, la solidarité, l'équité et une gouvernance participative ». Il est complété par le [Plan d'action régional](#)

[sur la consommation et la production durables \(CPD\) en Méditerranée.](#)

Dans le cadre de l'Objectif 3 de la SMDD 2016-2025 (Planification et gestion des villes méditerranéennes durables), l'Orientation stratégique 3.4 « Promouvoir la gestion durable des déchets dans le contexte d'une économie plus circulaire » aborde la production et la gestion des déchets solides et liquides, qui restent une préoccupation majeure dans de nombreuses régions urbaines en Méditerranée. Il vise à promouvoir des mesures nationales pour mettre en œuvre des solutions innovantes de gestion des déchets, conformément à la hiérarchie des déchets : prévention, réduction, réutilisation, tri, recyclage, valorisation et, comme option la moins privilégiée, élimination. Les priorités sont également de développer des programmes de changement de comportement qui conduiront à une réduction des volumes de déchets et de développer des cadres juridiques et financiers pour étayer la gestion durable des déchets.

L'Initiative phare 3.4.5 de la SMDD 2016-2025 vise à l'élaboration d'une évaluation régionale des solutions de haute et basse technologie, y compris, mais sans s'y limiter, les mesures de sensibilisation et économiques qui ont été mises en œuvre, en vue de leur utilisation généralisée dans les efforts de réduction des déchets. Un objectif associé à cette orientation stratégique est de réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation d'ici 2030.

Le pacte vert de l'UE

La Commission européenne a introduit le [Pacte vert](#) pour l'UE (EGD) en décembre 2019 qui se veut une feuille de route pour aider l'Union européenne à transitionner vers la neutralité climatique en réduisant les émissions de carbone à 55 % d'ici 2030 et en atteignant la neutralité carbone d'ici 2050.

Le « Green Deal européen » vise à atteindre ces objectifs ambitieux de réduction des émissions à travers:

- La recherche d'une énergie verte, abordable et sûre;
- L'introduction d'une stratégie industrielle pour une économie propre et circulaire;
- La lutte contre la perte de biodiversité;
- La mise en œuvre d'une mobilité durable et intelligente;
- La promotion d'une agriculture et d'une pêche durables;
- La garantie d'une pollution zéro;
- Des investissements « plus verts ».

Essentiellement, l'UE s'efforce de dissocier la croissance économique de l'utilisation des ressources, tout en veillant à ce qu'aucune personne ni aucun lieu ne soit laissé pour compte. L'un des moyens les plus sûrs d'y parvenir, comme le reconnaît l'EGD, consistera à s'attaquer à l'approche européenne en matière de déchets et de gestion des déchets.

[Un plan d'action pour l'économie circulaire](#) a été élaboré pour permettre aux organisations de maîtriser la gestion des déchets et de concrétiser les plans du Green Deal européen. Le plan se concentre sur la mise en œuvre d'un modèle de croissance régénératrice grâce à la circularité des matériaux et à la réduction de l'empreinte de consommation. En outre, le plan s'engage à réduire de moitié la quantité de déchets municipaux résiduels (non recyclés), tels que les déchets alimentaires, d'ici 2030, à promouvoir des flux de déchets plus sûrs et plus propres et à garantir un recyclage de haute qualité. À leur tour, les obligations des entreprises en matière de déchets doivent être modifiées, principalement par des processus d'économie circulaire qui encouragent ensuite une consommation durable.

Méditerranée: première mer régionale à adopter un plan d'action juridiquement contraignant pour la gestion des déchets marins



En 2013, la mer Méditerranée est devenue l'une des premières mers régionales à adopter un plan [régional juridiquement contraignant sur la gestion des déchets marins en Méditerranée](#).

À travers ce Plan régional, les Parties contractantes à la Convention de Barcelone ont approuvé une série de mesures visant à prévenir et réduire au minimum la pollution par les déchets marins en Méditerranée et son impact sur les services écosystémiques, les habitats, les espèces, la santé publique et la sécurité. Le plan vise également à éliminer autant que possible les déchets marins existants et à améliorer les connaissances sur les déchets marins. Le plan régional a été mis à jour en 2021, introduisant plusieurs modifications dans quatre domaines : utiliser des instruments économiques (tels que des incitations fiscales pour réduire la pollution), promouvoir une économie circulaire, réduire les sources terrestres et marines de déchets marins et poursuivre des objectifs ambitieux pour la réduction des déchets plastiques et des microplastiques. De plus, en 2016, le [Plan d'action régional sur la consommation et la production durables](#) a été adopté, comprenant un ensemble de mesures concrètes qui ouvrent la voie à l'adoption à grande échelle de [l'économie circulaire en Méditerranée](#). Les deux plans s'appuient sur [les résultats de la surveillance et de l'évaluation](#) de l'environnement marin et côtier.

Plus d'informations sur: <https://www.unep.org/unepmap/news/news/regional-plan-marine-litter-management-mediterranean-prevent-and-eliminate-pollution>



Une stratégie élargie pour la gestion des déchets plastiques. La [stratégie de l'UE pour les plastiques](#) dans une économie circulaire s'appuie sur les mesures existantes de l'UE visant à réduire les déchets plastiques. La stratégie vise à soutenir des modes de consommation et de production de plastiques plus durables et plus sûrs, en garantissant que tous les emballages en plastique soient recyclables d'ici 2030. Par conséquent, les producteurs de plastiques seront soumis à de nouvelles contraintes de conception, interdictions et exigences de reprise, qui s'appuieront sur les évolutions de la directive (UE) 2019/904 du Parlement européen relative à la réduction de l'impact de certains produits en plastique sur l'environnement. Cela a déjà conduit à l'élimination progressive et à l'interdiction sur le marché européen de divers articles en plastique à usage unique, notamment les pailles, les assiettes et les agitateurs. La directive a également introduit un objectif de collecte sélective de 77 % des bouteilles en plastique d'ici 2025, qui passera à 90 % d'ici 2029. Les producteurs, recycleurs, détaillants et consommateurs de plastique devront probablement adhérer à des mesures de réutilisation et de recyclage nouvelles ou révisées en conséquence. De nombreuses entreprises cherchent déjà à anticiper ces changements et à mettre en œuvre des mesures visant à éloigner leurs activités de l'utilisation du plastique ou, lorsque cela n'est pas possible, à mettre en œuvre d'autres programmes tels que des crédits de recyclage et de plastique supplémentaires. Le crédit plastique est un certificat qui représente la collecte d'un poids spécifié (par exemple, un kilogramme, une tonne métrique) de déchets plastiques récupérés ou recyclés qui autrement auraient fini dans le milieu naturel.

Révision de la directive-cadre sur les déchets. Plusieurs lois de l'UE sur la gestion des déchets seront, et dans certains cas ont déjà été, révisées dans le cadre de la transition vers une économie européenne compétitive et économe en ressource.

La principale d'entre elles est [la directive-cadre sur les déchets](#) (DCE), pour laquelle la Commission européenne a sollicité des commentaires à travers une série de consultations publiques sur sa proposition prévue découlant du pacte vert européen et du plan d'action pour l'économie circulaire visant à améliorer la gestion des déchets dans l'UE (actuellement dans sa phase d'adoption).

Le projet Med4Waste a contribué à la révision de certains domaines politiques de la DCE en présentant certaines des complexités de la réalité du secteur méditerranéen de la gestion des déchets et en faisant remarquer que de gros efforts doivent être déployés dans les pays méditerranéens de l'UE pour améliorer les capacités et la sensibilisation sur la prévention et la gestion des déchets.

Pour atteindre les objectifs ambitieux fixés dans le Green Deal européen, la stratégie de l'UE pour la biodiversité, le plan d'action zéro pollution et la politique climatique de l'UE, un effort de transformation est nécessaire. En soutien à la législation et aux programmes européens existants, les **missions de l'UE** aspirent à apporter des solutions concrètes à certains de nos plus grands défis. La mission de l'UE « [Un accord sur les sols pour l'Europe](#) » et la [mission de l'UE « Restaurer nos océans et nos eaux »](#) sont pertinentes pour la gestion des déchets. Ce dernier soutient un « phare » territorial en Méditerranée à travers le [BlueMissionMed Mediterranean Lighthouse](#).

L'Agenda 2030 GreenerMed de l'UpM

Sous la direction de la coprésidence de l'UpM et avec le soutien du Secrétariat de l'UpM, depuis 2018, le groupe de travail en ligne, les groupes de travail de l'UpM sur l'ENV et le groupe de travail de l'UpM sur l'ENV et le CC ont contribué à l'élaboration de l'Agenda 2030 pour une Medi-

terranée plus verte ([Vers 2030: Agenda pour une Méditerranée plus verte](#)). L'objectif principal de l'Agenda « 2030GreenerMed » est de définir le cadre pour coordonner, rationaliser et promouvoir les efforts dans la région méditerranéenne – en impliquant les pays membres de l'UpM et d'autres parties prenantes concernées, y compris les partenaires régionaux et les autorités locales, à travers une approche participative, pour :

- Soutenir la transition vers une économie verte, circulaire et socialement inclusive, basée sur des pratiques de consommation et de production durables et des solutions fondées sur le respect de la nature.
- Prévenir et réduire la pollution sur terre, dans l'air et en mer ;
- Protéger, préserver, gérer et restaurer les res-

Politiques et réglementations européennes concernant les déchets organiques et biologiques



Directive-cadre sur les déchets:

- Obligation de tri des biodéchets au 01/01/2024 ;
 - Importance des biodéchets pour atteindre l'objectif de 65 % de recyclage des déchets municipaux d'ici 2035 ;
 - Objectifs à venir en matière de prévention du gaspillage alimentaire ;
- La [directive sur la mise en décharge](#) aborde l'importance des biodéchets pour atteindre les <10 % de déchets municipaux envoyés en décharge d'ici 2035 ;
- La [directive sur les émissions industrielles](#) fixe des exigences pour le fonctionnement des usines de compostage et des usines de digestion anaérobie au-delà d'une certaine capacité ;
- Le [règlement européen sur les produits fertilisants](#);
- Compost et digestat parmi les catégories de produits fertilisants ;
 - Définir des critères couvrant la sécurité, la qualité et l'étiquetage pour la commercialisation dans l'UE ;
 - Possibilité de suivre les critères nationaux si les produits ne sont pas exportés ;
 - Règles d'accréditation et de contrôles externes.

sources naturelles de la région méditerranéenne dans le cadre d'une approche écosystémique intégrée, incluant les dimensions terrestres, marines et côtières.

Les trois domaines thématiques sont étroitement liés et sont abordés simultanément. Un quatrième domaine thématique transversal hautement prioritaire au niveau régional est le lien avec l'action climatique pour l'atténuation et l'adaptation. Les défis multiformes en Méditerranée soulignent la nécessité urgente d'un changement urgent de comportement et de pratiques et de la mise en œuvre d'initiatives dans toutes les régions.

En tant qu'initiative inclusive et ouverte, l'Agenda 2030GreenerMed reflète la nature collaborative dans toute la région pour des efforts complets vi-

sant à mettre en œuvre une gestion durable et une transition juste vers une économie verte et circulaire dans la région. Cette reconnaissance généralisée de ce besoin urgent de transition vers une économie circulaire verte a été étayée par une série de cadres politiques et de déclarations de l'UpM, tels que la [Déclaration ministérielle de l'UpM](#) de 2021 de la 2e Conférence ministérielle de l'UpM sur l'environnement et l'action climatique.

L'UpM a soutenu le développement et la mise en œuvre du projet Med4Waste dans le cadre de l'Agenda 2030GreenerMed. Med4Waste contribue notamment à l'Axe 2 « Prévenir et réduire la pollution sur terre, air et mer » ainsi qu'à l'Axe 1 « Soutenir la transition vers une économie verte, circulaire et socialement inclusive ».

Meilleures pratiques pour parvenir à la réduction des déchets en Méditerranée.



L'objectif général de ce « référentiel » de 20 pratiques (bestpractices-waste-med.net) est de promouvoir l'économie circulaire et la réduction des déchets tout au long de la chaîne de gestion des déchets municipaux en Méditerranée. Sa création faisait partie du programme de travail du [projet Water and Environment Support \(WES\) financé par l'UE dans la région du voisinage sud de l'ENI \(2019-2023\)](#): identifier, documenter et diffuser les meilleures pratiques clés pour améliorer la mise en œuvre des 3R pour les déchets municipaux dans huit pays du sud de la Méditerranée : Algérie, Égypte, Israël, Jordanie, Liban, Maroc, Palestine et Tunisie. Les membres du consortium [WES, MIO-ECSDE, ACR+](#) et [LDK Consultants](#) étaient en charge de l'activité. Ce site Web contribue à [l'Agenda 2030GreenerMed de l'UpM](#) et plus particulièrement au lancement d'une initiative phare de la [Stratégie méditerranéenne de développement durable du PNUE/PAM \(SMDD 2016-2025\)](#) sous l'orientation stratégique 3.4 « Promouvoir la gestion durable des déchets dans le contexte d'une économie circulaire. Début 2021, le WES (par l'intermédiaire du MIO-ECSDE), le PNUE/PAM, l'UpM et le Cercle des parlementaires méditerranéens pour le développement durable (COMPSUD) ont lancé cet effort collectif pour mettre en route l'Initiative phare 3.4.5 de la SMDD 2016-2025.

Prévention et minimisation des déchets



Comprendre le flux de déchets aide les autorités locales et les décideurs à développer des campagnes de sensibilisation et des mesures politiques ciblées. Par exemple, des campagnes de sensibilisation pourraient encourager les producteurs de déchets organiques à grande échelle (par exemple, les marchés de produits) à construire des biodigesteurs pour générer du biogaz et le digérer comme amendement du sol, un additif qui améliore le sol à partir des déchets alimentaires. Les déchets alimentaires, les matériaux d'emballage et les produits jetables font partie des éléments typiques des flux de déchets qui peuvent être ciblés pour la prévention et la minimisation des déchets. Les municipalités peuvent également utiliser les données des études de caractérisation des déchets pour identifier les matériaux non recyclables qui devraient être ciblés dans le cadre des stratégies de sensibilisation à la prévention des déchets.

Politiques nationales

Dans l'ensemble, la législation sur la gestion des déchets est en place depuis plusieurs décennies dans les pays méditerranéens de l'UE, et le deuxième plan d'action de l'UE pour l'économie circulaire (2020), l'un des piliers clés du pacte vert européen, devrait favoriser les progrès vers la prévention des déchets et l'amélioration de la gestion des déchets par le recyclage et la valorisation. Tous les pays du sud de la Méditerranée ont des politiques, des plans ou des stratégies de gestion des déchets aux niveaux national et infranational, mais la prévention des déchets (la première et la plus privilégiée des étapes dans la [hiérarchie des déchets](#)) n'est pas abordée dans la plupart d'entre eux.

Dans le cadre du projet Med4Waste, [une cartographie et une évaluation des politiques locales, régionales et nationales en matière de gestion des déchets](#) ont été réalisées en se concentrant sur les 6 pays partenaires du projet, à savoir : la Grèce, l'Italie, la Jordanie, le Liban, l'Espagne et la Tunisie. Les cadres politiques récents sur la gestion des déchets et le contexte connexe dans chaque pays ont été examinés de manière non exhaustive, identifiant les principales lacunes et opportunités en matière d'approche de la gestion durable des déchets et de l'économie circulaire. Les recommandations politiques présentées dans cette boîte à outils (voir chapitre 6) sont basées sur les conclusions de cet exercice, abordant pleinement le paysage actuel des politiques et réglementations nationales dans toute la région.

Quelques considérations clés pour l'élaboration de plans de gestion des déchets municipaux inclusifs et intégrés



Même s'il n'existe pas de solution miracle en matière de gestion durable des déchets et des ressources, il est nécessaire, pour avancer avec succès, d'adopter une approche intégrée dans laquelle différentes technologies et solutions contribuent à l'objectif commun.

La gestion intégrée des déchets solides fait référence à l'approche stratégique de la gestion durable des déchets solides couvrant toutes les sources et tous les as-

pects, couvrant la génération, la ségrégation, le transfert, le tri, le traitement, la valorisation et l'élimination de manière intégrée, en mettant l'accent sur la maximisation de l'efficacité de l'utilisation des ressources.

Une gestion intégrée optimale des déchets solides municipaux devrait satisfaire tous les principaux piliers du développement durable, visant à minimiser le coût total du système (économique), à minimiser les émissions

totales de gaz à effet de serre (environnementales), tout en maximisant l'adéquation sociale totale du système (social).

La planification de plans de gestion intégrée des déchets solides comporte une forte composante technique, mais l'organisation et la gestion des relations entre toutes les parties prenantes sont d'égale importance : **garantir la participation et construire un consensus** sont nécessaires tout au long du processus. Il ne s'agit pas d'un processus ponctuel ou linéaire, mais d'un exercice continu, nécessitant une révision et une mise à jour régulières.

La planification est particulièrement importante

pour la mise en œuvre d'un système de gestion des déchets municipaux en raison du grand nombre et de la variété des parties prenantes impliquées. Les groupes cibles devraient également être formés aux différents processus de planification. Cet aspect est souvent négligé et les initiatives sont souvent lancées avec peu de renforcement des capacités et de formation du personnel.

La planification du système de gestion des déchets solides peut impliquer un large éventail d'activités. Les mesures clés que de nombreuses municipalités méditerranéennes ont prises ou devraient s'efforcer de développer sont les suivantes:

- Identifier les besoins;
- Fixer des buts et des objectifs et établir une vision commune;
- Évaluer les options de gestion des déchets municipaux;
- Définir les options recommandées en matière de gestion des déchets municipaux;
- Élaborer une stratégie de mise en œuvre (sur une base consensuelle);
- Assurer le financement pour la mise en œuvre du système de gestion des déchets solides;
- Suivi et évaluation du système; s'adapter en cours de route.

La **collecte des connaissances disponibles,**

fondées sur des preuves scientifiques et la cartographie des bonnes pratiques disponibles, fait partie de la première étape visant à disposer d'une image entièrement actualisée du scénario, du contexte et des solutions potentielles efficaces. Le contexte local, l'innovation et l'inclusion sociale, en prêtant attention aux nouvelles technologies vertes tenant compte des conséquences sociales et à la promotion de l'emploi et de la protection des travailleurs, devraient encadrer et guider le processus. En effet, l'élaboration de plans d'actions d'économie circulaire avec des critères d'impact éco-social permet de systématiser la transition écologique et sociale à travers des étapes contrôlables et vérifiables.

Mobiliser le soutien politique, établir des groupes de travail pour mener à bien les étapes nécessaires et les études de faisabilité, analyser la situation actuelle, prévoir les fu-

turs besoins en capacités, impliquer les parties prenantes à toutes les étapes, développer ou mettre à jour les installations de traitement et d'élimination des déchets et renforcer le cadre de gestion financière par le biais d'évaluations économiques sont des considérations clés qui doivent être planifiées et mises en œuvre de manière stratégique. Il est également important que tout processus municipal tienne compte du processus de planification nationale – s'il en existe un.

Une action collaborative peut aider les autorités locales à **débloquer les instruments et outils de financement nécessaires à une gestion efficace des déchets.** Alors que les autorités locales sont responsables des services de gestion des déchets solides, le secteur privé est depuis longtemps impliqué à la fois formellement dans le secteur des déchets solides municipaux par le biais d'accords d'externa-

lisation et de manière informelle par le biais du ramassage et du tri des déchets. Impliquer le secteur privé dans la gestion des déchets peut constituer une solution aux obstacles liés aux coûts opérationnels (dans certains cas, la gestion des déchets solides représente la plus grande partie du budget municipal). Pour maximiser l'efficacité du système de gestion des déchets, le recours à des solutions financières et technologiques innovantes faisant appel au secteur privé peut s'avérer déterminant.

Tout modèle de financement devrait de préférence être basé sur des frais plutôt que sur des taxes, cantonné⁵ et garantissant une couverture complète des coûts pour les services fournis. **Les principes directeurs sont : la prévention de la pollution, le concept de cycle de vie, le principe du pollueur-payeur et l'internalisation adéquate des coûts (ISWA, 2021).**

Point clé: Caractérisation des déchets



Différents types de déchets nécessitent différentes stratégies de gestion des déchets solides, de sorte que les municipalités peuvent grandement bénéficier de la compréhension de leurs flux de déchets, ce qui est impératif pour concevoir et mettre en œuvre un système applicable pertinent. Les informations sur les sources, la quantité et la composition des déchets constituent la base de toutes les étapes d'un programme réussi de gestion des déchets solides. Comprendre le flux de déchets aide les autorités locales à planifier les installations de collecte et de stockage et à développer les infrastructures appropriées (par exemple, connaître la quantité et le type de déchets organiques générés influencera les décisions concernant les programmes potentiels de tri à la source et la taille appropriée d'une installation de compostage potentielle).

Point clé : Partenariats public-privé (PPP)



Ces accords de coopération entre les secteurs public et privé peuvent contribuer à transférer une partie de la charge financière et des risques de la municipalité vers une entreprise privée. Grâce à ces contrats formalisés, les entreprises privées peuvent construire, exploiter et entretenir des installations de gestion des déchets. Cet accord peut être un avantage lorsque l'expertise technique peut être limitée. Pour réussir, ces partenariats doivent être flexibles, fournir des produits sûrs et éprouvés, garantir un bon rapport qualité-prix et répondre aux exigences environnementales. Les PPP dans le secteur des déchets municipaux sont généralement financés par des frais de collecte, des frais de déversement ou d'autres frais d'utilisation directs, ou même par les revenus provenant de la vente de sous-produits du traitement des déchets, notamment le biogaz et le compost.

⁵Dans le monde des affaires et de la finance, le cantonnement ou ring-fencing en anglais, se produit lorsqu'une partie des actifs ou des bénéfices d'une entreprise est financièrement séparée sans nécessairement être exploitée comme une entité distincte.

Pour **encourager les entreprises** à réduire leurs déchets, à utiliser des matériaux renouvelables, à favoriser le partage et la valorisation des biens, etc. différentes incitations peuvent être mises en place à travers différents dispositifs, comme le système de paiement à l'usage (PAYT), l'effet de levier fiscal, des incitations, des subventions et des sous-subventions, afin de récompenser les entreprises qui ont montré qu'elles se sont engagées sur la voie de la transition vers une éco-

nomie circulaire et éco-sociale. Plusieurs villes européennes et méditerranéennes recherchent des moyens efficaces pour créer un environnement économique favorable aux entreprises durables en introduisant des systèmes d'incitation via des réductions fiscales et des réductions sur la partie variable des tarifs de gestion des déchets ou en renforçant les activités économiques qui répondent aux exigences de l'économie circulaire par le biais de réductions des

Pay-as-you-throw (PAYT)



PAYT est un système dans lequel les redevances sur les déchets payées par les utilisateurs sont modulées en fonction de la quantité de déchets mélangés livrée au système de gestion des déchets. L'objectif de PAYT est d'appliquer le principe du pollueur-payeur de manière équitable et son adoption peut conduire à des résultats exceptionnels en matière de performance de gestion des déchets, en augmentant la quantité de déchets collectés séparément et envoyés au recyclage tout en réduisant les déchets mélangés.

Dans un système PAYT qui fonctionne bien, les frais de déchets payés aux utilisateurs sont basés sur une composante fixe et variable, pour refléter la structure des coûts de gestion des déchets et aligner les incitations pour les utilisateurs (c'est-à-dire des frais plus bas lorsque moins de déchets sont produits) et les collecteurs de déchets (c'est-à-dire stabilité des revenus provenant de la composante forfaitaire). Les autorités chargées des déchets, pionnières, adoptent des redevances sur les déchets dont la composante variable, en fonction de la quantité de déchets collectés, est d'au moins 40 %. Un système PAYT peut être axé sur la facturation des déchets résiduels uniquement ou également sur les flux séparés, toujours dans le but de favoriser le tri à la source et la prévention des déchets.

En pratique, le système PAYT peut être mis en œuvre sous diverses formes, généralement comme suit :

- Les systèmes basés sur le volume, dans lesquels des taxes sur les déchets sont facturées en fonction de la taille des conteneurs vidés ;
- Les systèmes de gestion des déchets, dans lesquels des taxes sur les déchets sont facturées en fonction du nombre de sacs à déchets utilisés, par exemple en collectant uniquement les déchets jetés dans des sacs spécifiques prépayés ;
- Les systèmes basés sur le poids dans lesquels des taxes sur les déchets sont facturées en fonction du poids des déchets collectés dans un conteneur donné ;
- Les systèmes basés sur la fréquence dans lesquels des taxes sur les déchets sont facturées en fonction de la fréquence à laquelle un conteneur est laissé à la collecte. Cette approche peut être combinée avec des programmes basés sur le volume et le poids.

Plus d'informations à : <https://greenbestpractice.jrc.ec.europa.eu/node/7>

taxes de collecte des déchets.

Au niveau local, l'importance du regroupement des **start-ups et des PME** doit être soulignée. Celui-ci vise à regrouper les start-ups selon des critères communs liés à l'économie circulaire, tels que le secteur d'activité, la technologie utilisée, le marché de référence, la localisation géographique, de manière à permettre la création d'écosystèmes d'innovation favorisant la collaboration, le partage des ressources, la compétitivité et la croissance des start-up. L'interaction avec la société civile organisée, telle que les ONG et les associations professionnelles, peut encourager la réorientation des ressources économiques pour favoriser la croissance des expériences d'économie circulaire.

Les méthodes d'approvisionnement vert et d'achats publics avorisent la circularité des produits et services. Les marchés publics verts liés à l'économie circulaire sont définis dans la communication de l'UE (COM -2008- 400) «[Marchés publics pour un meilleur environnement](#)» comme un processus par lequel « les autorités publiques achètent des travaux, des biens ou des services qui cherchent à contribuer à des cycles fermés de l'énergie et les matériaux dans les chaînes d'approvisionnement, tout en minimisant, et au mieux en évitant, les impacts environnementaux négatifs et la création de déchets tout au long du cycle de vie de ces travaux, biens ou services.

Il est important d'envisager des critères d'approvisionnement écologique pour tenter de réduire la quantité de déchets qui finissent dans les décharges en recyclant et en classant les déchets générés pour une valorisation ultérieure ou une réintroduction dans la chaîne de valeur. Dans le cadre de la planification des achats, des

solutions innovantes ou améliorées peuvent être demandées pour des produits et services répondant aux critères de l'économie circulaire grâce aux **achats « pré-commerciaux »** qui permettent aux autorités publiques de définir les caractéristiques des biens et services à acheter, afin de répondre à des paramètres durables et innovants.

Un aspect clé d'une gestion efficace des déchets municipaux **consiste à communiquer et à éduquer en permanence**, et pas seulement pendant certaines étapes du développement du système. La compréhension, l'acceptation et le soutien sont essentiels pour l'élaboration d'une nouvelle politique, pour la mise en œuvre et le respect de cette politique, pour la participation active, pour le respect des mesures et la réalisation des objectifs, pour la réalisation de projets d'infrastructure importants, pour le partage des connaissances et la solidarité. Informer les producteurs de déchets (citoyens, secteur privé) sur les plans et activités de gestion des déchets encourage le recours aux services de collecte et la participation aux programmes de recyclage et de réacheminement des déchets organiques. Les programmes éducatifs dispensés dans les écoles et les universités, mais également dans d'autres contextes informels, sur le développement durable, l'économie circulaire et la gestion durable des ressources, les avantages, les rôles et les responsabilités, ne peuvent que consolider le succès de tout système intégré de gestion des déchets. Les programmes de sensibilisation traditionnels comprennent des réunions publiques, des campagnes médiatiques, des événements de nettoyage communautaire et des concours, tandis que les nouveaux médias offrent de nombreuses options différentes en fonction des spécificités locales.

Processus participatifs et engagement des parties prenantes dans la gestion des déchets

Les municipalités ont jugé nécessaire d'impliquer le public dans la conception, la mise en œuvre et le suivi d'un plan solide de gestion des déchets municipaux et de maintenir un soutien à long terme. Le fonctionnement efficace de tels plans nécessite une coopération importante de la part des producteurs de déchets (par exemple, les résidents individuels et les entreprises), des gestionnaires de déchets, du secteur informel et de toutes les autres personnes et organisations touchées par la gestion des déchets.

Dans ses termes les plus simples, une **approche participative** est une approche dans laquelle tous ceux qui ont un intérêt dans une intervention ont une voix, soit en personne, soit par représentation.

Toute personne concernée par une décision a le droit de participer au processus décisionnel. C'est le principe de base d'une approche participative et de la participation du public. La participation du public permet aux parties prenantes d'influencer les décisions qui affectent leur vie. Il s'agit du processus par lequel une organisation/organisme consulte les individus, communautés, organisations et entités publiques intéressés ou concernés, avant de planifier. La participation du public est un processus de communication bidirectionnelle et de résolution de problèmes collaborative dans le but de parvenir à des décisions meilleures et plus acceptables.

L'implication des parties prenantes dans le secteur des déchets est liée à la bonne gouvernance qui repose à son tour sur les trois piliers que sont la fiabilité, l'inclusion et la transparence. Les principes directeurs de l'engagement des parties prenantes sont les suivants:

- **Intégrité** Objectif et portée transparents et clairs
- **Inclusivité.** Accessible à toutes les parties pre-



Intégrer le secteur informel pour une meilleure gestion des déchets



Dans de nombreux pays méditerranéens, la collecte sélective et le tri, et parfois aussi le recyclage, sont traditionnellement assurés par le secteur informel.

Bien qu'il ait été légalement reconnu dans plusieurs pays, la professionnalisation et la formalisation du secteur informel n'ont pas encore eu lieu. Cela contribuerait pourtant à une productivité plus élevée, une plus grande transparence et un potentiel pour une meilleure coordination systémique du système de gestion des déchets, et surtout, cela favoriserait la protection de la santé, ainsi que l'accès à un emploi digne (The Future of the [Waste Management Sector, ISWA 2021](#)).



Démystifier certains mythes courants sur la gestion des déchets



L'incinération est la solution.

Les incinérateurs ne font pas disparaître les déchets solides municipaux. En effet, ils encouragent la production de déchets et les modes de production et de consommation actuels, qui sont à l'origine des problèmes de déchets solides. Les incinérateurs sont l'option de gestion des déchets solides la plus coûteuse, ils entraînent une pollution de l'air, de l'eau et des odeurs, et doivent encore être complétés par des décharges car ils produisent des cendres bien plus toxiques que les déchets domestiques ordinaires.

Le traitement des déchets génère plus d'argent que le coût du service.

La gestion efficace des déchets coûte cher et représente souvent 20 à 50 % des budgets municipaux. L'exploitation de ce service municipal essentiel nécessite des systèmes intégrés efficaces, durables et socialement soutenus. Un tri et un recyclage appropriés de certains flux de déchets ainsi qu'une production de compost de haute qualité pourraient générer des revenus pour les municipalités. Toutefois, il est peu probable que ces revenus soient supérieurs au coût du traitement lui-même. Un bénéfice pourrait être envisagé si vous incluez les économies réalisées sur les frais d'élimination dans les pays où ces frais de déversement sont élevés en raison des taxes.

Le zéro déchet signifie ne produire absolument aucun déchet.

L'une des idées fausses les plus répandues concernant le zéro déchet est la croyance selon laquelle cela signifie ne produire absolument aucun déchet. Le zéro déchet est un objectif à long terme sur le chemin que nous devons entreprendre aujourd'hui. Même si l'objectif ultime est de minimiser les déchets autant que possible, atteindre le zéro déchet au sens strict du terme est incroyablement difficile, voire impossible, dans les sociétés d'aujourd'hui. Réduire notre empreinte déchets implique d'éliminer les déchets dès la phase de création du produit, de créer des modèles de réutilisation et de réparation et de recycler en toute sécurité les produits qui ne peuvent pas être réutilisés. Même au maximum des efforts déployés, il restera des déchets résiduels qui nécessiteront une élimination dans des conditions contrôlées.

Le tri des déchets à la source est l'élément le plus critique de la gestion des déchets.

Certains déchets, notamment les plastiques, ne sont pas recyclables, donc même si la plupart des matières recyclables sont correctement triées, certains déchets résiduels devront quand même être pris en compte. Dans le même temps, les contaminants peuvent détruire un chargement entier de matières recyclables. Les taux de participation et l'efficacité du tri doivent également être pris en compte.

La production de plastiques dotés de propriétés biodégradables est une solution au problème des déchets.

Les plastiques biodégradables ou alternatives « bioplastiques », y compris les plastiques d'origine biologique et les plastiques compostables, ne sont pas considérés comme des alternatives crédibles aux plastiques à usage unique. Cela est dû à des idées fausses largement répandues concernant les options de traitement en fin de vie, qui en réalité sont limitées et ne présentent aucun avantage supplémentaire par rapport aux plastiques à usage unique, sauf dans de très rares applications. La seule solution durable pour mettre fin à la crise du plastique est de réduire sa production.

nantes dont l'ensemble des valeurs et des perspectives sont recherchées.

- **Dialogue.** Discussion ouverte et réelle soutenue par des informations opportunes et précises.
- **Influence.** Contribution reflétée dans les résultats.

Une approche participative amène un plus large éventail de personnes au processus de planification, donnant ainsi accès à un non moins large éventail de perspectives et d'idées. En outre, elle permet de se confronter à la réalité du contexte et des spécificités locales et contribue ainsi à éviter les pièges causés par la méconnaissance des réalités de la communauté ou de la population cible. Elle apporte de la transparence, prévient ou règle les conflits et conduit à moins de malentendus, de litiges et de retards dans la prise de décision et la mise en œuvre à long terme, préservant et renforçant ainsi la démocratie.

En résumé, des approches participatives efficaces et significatives sont essentielles pour :

- **Permettre une gouvernance démocratique et de haute qualité;**
- **Renforcer les capacités civiles;**

- **Élaborer et exécuter des programmes de manière efficace et efficiente;**
- **Renforcer la confiance du public dans les décisions;**
- Générer **une meilleure compréhension** par le public des enjeux, des préoccupations, des priorités et des solutions;
- **Susciter un soutien plus large aux programmes et aux initiatives;**
- **Accroître l'apprentissage mutuel grâce au partage d'informations, de données et d'expériences;**
- Veiller à ce que les **décisions et les politiques intègrent des connaissances et une expertise** qui autrement pourraient être négligées;
- Refléter un plus large éventail **de préoccupations et de valeurs publiques dans la prise de décision;**
- Identifier rapidement les éventuels aspects controversés d'une question et aider à rassembler différents points de vue pour **parvenir à un consensus de manière collaborative.**



Recommandations politiques du Med4Waste pour la transition du secteur méditerranéen des déchets solides municipaux vers la circularité

Dans l'ensemble, **aucune solution universelle** n'est réellement adaptée pour promouvoir la gestion durable des déchets dans la région méditerranéenne, compte tenu de son hétérogénéité sociale, économique et politique. Cependant, les recommandations politiques suivantes proposées par Med4Waste, qui sont basées sur les enseignements tirés de cas appliqués dans la région, abordent un large éven-

tail de défis communs couvrant les trois aspects du développement durable : environnemental, social et économique. Les recommandations s'adressent aux décideurs et autres parties prenantes clés actives aux niveaux sous-national/local, national et méditerranéen et aspirent à améliorer la bonne gouvernance du secteur des déchets urbains et à stimuler la transition de la région vers la circularité.



Au niveau sous-national/local

Recommandation 1

Conception et mise en œuvre de plans de gestion intégrée des déchets municipaux qui orientent le développement territorial vers une économie circulaire, impliquant toutes les parties prenantes et basés sur les bonnes pratiques et les enseignements tirés.



Des mesures de gestion écologiquement rationnelles de tous les déchets, particulièrement dangereux, notamment par la prévention des déchets et l'alignement sur la hiérarchie des déchets et les objectifs de l'économie circulaire, voire des objectifs et stratégies zéro déchet ambitieux, sont un catalyseur pour parvenir à des villes et villages durables.

Étant donné qu'aucune approche unique de gestion des déchets municipaux n'est adaptée à la gestion de tous les matériaux et flux de déchets dans toutes les circonstances, les autorités locales devraient s'efforcer d'élaborer des plans intégrés sur mesure qui répondent aux besoins et aux conditions spécifiques de leur région, sur la base

de processus participatifs qui prennent en compte les parties prenantes avec leurs besoins et préoccupations. Sur la base des défis réels de la région, les communes méditerranéennes, à travers ces plans, devraient viser au minimum à:

- Atteindre une couverture de collecte de 100 % (pour les villes de plus d'un million d'habitants);
- Éviter de brûler à l'air libre les déchets solides municipaux et les déchets similaires;
- Remplacer les décharges à ciel ouvert par des installations d'élimination contrôlées;
- Réduire la mise en décharge et ne considérer que les déchets résiduels;

- S'appuyer sur les systèmes de recyclage existants et viser des objectifs de recyclage élevés pour les principaux flux de déchets de la région;
- Intégrer le secteur informel dans tout système de gestion des déchets solides proposé (ne laisser personne de côté);
- Explorer les opportunités de coopération intermunicipale;
- Surveiller et rendre compte des progrès réalisés; faire des ajustements pour optimiser les résultats..

Recommandation 1a:

Le tout premier et fondamental objectif de tout système de gestion des déchets est de **fournir des services professionnels de collecte et d'élimination**, comprenant au moins une couverture complète de la collecte dans les zones urbaines, une couverture substantielle ou complète dans les zones rurales et des pratiques environnementales saines dans les sites d'élimination. En règle générale, l'investissement dans des infrastructures et des technologies plus sophistiquées ne devrait être envisagé qu'une fois que le niveau de base de service à la population sera disponible. Il est nécessaire de mettre en œuvre des programmes de formation dans le secteur et d'induire un vaste changement de paradigme culturel, l'ob-

jectif global étant de changer la vision des travailleurs de la gestion des déchets, passant d'emplois de bas statut au bas de la pyramide sociétale à des agents de changement essentiels dans la transition verte.

Les systèmes de collecte porte-à-porte pour la gestion des déchets ménagers solides sont de plus en plus promus comme méthode réalisable pour promouvoir le développement durable dans de nombreux pays méditerranéens en améliorant la gestion des déchets ménagers. Cette approche de gestion des déchets ménagers est de plus en plus encouragée car elle induit à long terme des changements de comportement aux points de production de déchets et améliore la cohérence de la collecte des déchets.

Recommandation 1b:

L'innovation et les leçons apprises apportées par les projets pilotes appliqués dans une zone doivent être prises en compte dans le plan de gestion intégrée des déchets municipaux de ladite zone et d'autres présentant des caractéristiques similaires (échelle, socio-économique, maturité des perceptions des citoyens, etc.).

Recommandation 1c:

Malgré les défis de médiation, ainsi que le temps et les ressources nécessaires, un processus approprié **d'engagement des**

parties prenantes depuis la conception jusqu'à la mise en œuvre et le suivi des plans intégrés de gestion des déchets municipaux facilite grandement le succès de l'effort, créant un sentiment d'appropriation, améliorant la sensibilisation et la compréhension de le processus lui-même, mais aussi l'objectif primordial d'un avenir « circulaire » et durable. Une séparation efficace à la source, des partenariats public-privé, des programmes de REP, de nouvelles initiatives entrepreneuriales ne sont que quelques-uns des avantages induits.

Recommandation 1d:

Brisez les silos et assurez-vous que le Plan de gestion intégrée des déchets municipaux est étroitement lié aux autres politiques municipales, telles que les politiques alimentaires. Plusieurs autorités locales du bassin méditerranéen poursuivent leurs efforts pour rendre les chaînes d'approvisionnement alimentaire plus efficaces et durables, en réduisant les pertes et le gaspillage alimentaires. Dans l'ensemble, il faut veiller à ce que les initiatives de planification soient intersectorielles et garantissent un paradigme de planification holistique et une vision commune des écosystèmes humains.

Recommandation 2: Traiter en priorité le flux de déchets organiques

Le recyclage des déchets organiques (généralement la plus grande fraction des déchets municipaux), y compris les déchets alimentaires, en compost offre une série d'avantages environnementaux, notamment une meilleure santé des sols, une réduction des émissions de gaz à effet de serre, la récupération de nutriments précieux et une atténuation de l'impact des sécheresses. Une gestion efficace des déchets organiques dans le cadre d'un plan de gestion intégrée des déchets municipaux nécessite **une combinaison d'approches centralisées et décentralisées** telles que le compostage et la digestion anaérobie, mais constituent des options réalisables dans la plupart des villes et villages méditerranéens.

Recommandation 2a:

Des règles de séparation obligatoires peuvent aider à stimuler les efforts de détournement des matières organiques et contribuer à un compost de bonne qualité, en particulier lors du nettoyage municipal des espaces publics, de l'élagage/débroussaillage des jardins, des marchés ouverts et, à la périphérie, des fermes, des poulaillers, des serres et des abattoirs. Il est important que le compost et le digestat issus du traitement des déchets organiques soient de bonne qualité pour garantir qu'ils puissent avoir une valeur économique et être commercialisables ; ils ne contaminent pas les terres sur lesquelles ils sont appliqués ; et peuvent contribuer aux efforts de restauration des sols.

Engager activement les parties prenantes et les citoyens tout au long du processus de valorisation favorisera l'appropriation et la participation active. En fait, les initiatives de compostage communautaire devraient se concentrer sur l'autonomisation de la société civile et, en général, ont effective-

ment réussi à promouvoir une mentalité circulaire globale et une compréhension de la valeur des déchets.

Recommandation 2b:

Le renforcement des capacités institutionnelles combiné à des programmes complets de sensibilisation et de communication sont des éléments essentiels de programmes efficaces de réacheminement des

déchets organiques (et d'autres types de déchets), contribuant à augmenter les taux de réacheminement (entre autres avantages). Il est primordial de comprendre les avantages de la production de compost et de la digestion anaérobie grâce au recyclage des nutriments, ainsi que le rôle que chaque acteur doit jouer tout au long de la chaîne. Cela peut être fait en menant des campagnes de sen-

sibilisation ciblant les secteurs économiques, les résidents, les consommateurs, les touristes, etc., des programmes éducatifs dans les écoles, des consultations et des événements communautaires, ainsi qu'un développement ciblé des capacités. Les ONG sont des partenaires précieux pour les autorités locales et les entreprises de gestion des déchets dans la conduite de ces activités.

Boîte à outils politique SIRCLES pour l'emploi et la formation dans l'économie circulaire.



Le modèle SIRCLES, mis en œuvre pour relever les défis du compostage des déchets organiques dans les pays méditerranéens, offre des informations cruciales sur la gestion durable des déchets. Il englobe la technologie, la réglementation et la sensibilisation pour établir des pratiques efficaces de collecte et de compostage, en s'adaptant aux cadres juridiques locaux et aux niveaux de sensibilisation des citoyens. Les leçons tirées de sept usines pilotes mettent l'accent sur l'implication des institutions locales, la promotion de la collaboration entre les parties prenantes, l'engagement du secteur privé en faveur de la viabilité financière, les campagnes de sensibilisation du public et la formation continue. Ces enseignements aboutissent à des recommandations politiques à l'intention des autorités locales, notamment en donnant la priorité à la sensibilisation et à l'éducation, en comprenant les contextes locaux, en favorisant l'engagement communautaire et en mettant en œuvre des systèmes d'incitation.

Ces informations soulignent l'importance de la participation des citoyens, de l'industrie et de la collaboration éducative pour parvenir à des économies circulaires dans les villes. La mise en œuvre de ces recommandations peut créer une collecte et un compostage efficaces des biodéchets, réduire les déchets mis en décharge et promouvoir les économies circulaires en transformant les biodéchets en compost précieux pour l'agriculture. La participation des citoyens, l'engagement de l'industrie et l'éducation au développement durable jouent un rôle central dans la création d'environnements urbains économes en ressources, garantissant ainsi un avenir meilleur pour les générations à venir.

Consulter la boîte à outils politique complète développée par le projet SIRCLES (Supporting Circular Economy Opportunities for Employment and Social Inclusion) [ici](#).

Recommandation 3: Garantir l'accès aux programmes de financement

Obtenir des fonds pour couvrir les coûts (planification et administration, coûts d'investissement et coûts opérationnels) des plans et des installations de gestion des déchets nécessite d'accéder à un financement auprès de sources internes ou externes, ce qui peut s'avérer difficile compte tenu des conditions économiques, juridiques et réglementaires uniques de chaque municipalité. Les fonds spéciaux, les frais d'élimination des déchets, les exonérations fiscales et les systèmes de consignation sont quelques-unes des stratégies efficaces que les municipalités peuvent utiliser pour recouvrer plus efficacement les coûts de gestion des déchets solides. Par exemple, le principe

du « Pay-As-You-Throw » en tant que système de recouvrement des coûts a été testé avec succès dans plusieurs municipalités de la région. Il incite les individus et les organisations à réduire la production de déchets et à augmenter les taux de recyclage. Il convient donc d'adapter la structure tarifaire du système PAYT au contexte local et aux conditions socio-économiques des résidents. Tenir compte de facteurs tels que le nombre de membres du ménage, la fréquence de la collecte des déchets et les types de déchets générés. Offrir des réductions ou des incitations aux résidents qui participent activement aux efforts de tri et de recyclage des déchets.



Responsabilité élargie du producteur



Les municipalités des pays méditerranéens peuvent avoir un accès limité aux sources de financement pour couvrir tous les coûts de gestion des déchets solides. Dans les cas où les possibilités d'utilisation des revenus internes sont limitées, certains gouvernements ont eu recours à des systèmes de responsabilité élargie des producteurs (REP) pour réduire la charge financière publique liée à la gestion des déchets. Ces systèmes, qui sont généralement adoptés au niveau national, établissent en général une obligation légale selon laquelle les producteurs assument la responsabilité des biens qui ont atteint la fin de leur durée de vie utile.

Les gouvernements ont utilisé de nombreux types d'instruments de REP, combinant souvent plusieurs instruments en un seul ensemble de REP. Les programmes REP courants comprennent:

- Exigences de reprise des produits;
- Normes de performance.
- Systèmes de dépôt-remboursement.
- Frais d'élimination anticipés.
- Taxes matérielles.
- Ecolabels et sensibilisation.

Pour plus information:

- Guide européen « Marchés publics pour une économie circulaire. Bonnes pratiques et lignes directrices » : https://www.adepp.info/wpcontent/uploads/2019/12/cp_european_commission_brochure_it.pdf
- Communauté européenne des meilleures pratiques vertes : <https://greenbestpractice.jrc.ec.europa.eu/node/7>
- Coripet: <https://coripet.it/pet-to-the-future-metodo/>



Recommandation 4: Créer un environnement favorable au secteur privé grâce à des incitations économiques destinées aux start-ups et PME circulaires et aux chaînes d'approvisionnement pour améliorer la collecte sélective des déchets

L'économie circulaire profite aux entreprises tout en permettant d'avoir un environnement plus sain, en dissociant le développement économique et social de l'utilisation des ressources. L'établissement d'accords de chaîne d'approvisionnement entre les principaux acteurs économiques d'une zone (ou d'un pays, selon l'échelle) sur la base d'une analyse de l'efficacité énergétique et de la production, soutenus si possible par des incitations fiscales aux entreprises ou des bons d'achat pour les consommateurs, contribuera à réduire les déchets dans la chaîne de production et la production de déchets après-vente.

Recommandation 4a:
Les entreprises sociales et leur rôle dans la gestion des déchets (c'est-à-dire la réutilisation, le recyclage, le surcyclage, la récupération et l'élimination) devraient être davantage reconnus et soutenus en raison de leur capacité à développer des solutions innovantes qui augmentent la productivité tout en fournissant de meilleurs services sociaux, de santé et d'éducation, en particulier pour de nombreux groupes sociaux défavorisés. Leur importance réside dans le fait qu'ils connaissent les besoins locaux non satisfaits et qu'ils ont le zèle entrepreneurial nécessaire pour générer et faciliter un impact social important tout en gérant efficacement les déchets municipaux.

Recommandation 5: Promouvoir l'achat de produits et services durables et circulaires pour créer une demande de solutions circulaires

L'utilisation efficace des ressources, tant propres qu'externes, par le biais d'achats écologiques et d'autres méthodes d'achats publics favorise la circularité des produits et services. Les achats écologiques, les marchés publics circulaires (CPP) et la circulaire d'achats pré-commerciaux (PCPC) peuvent être utilisés comme leviers pour de nouveaux modèles commerciaux et une efficacité globale des ressources.


Recommandation 5a:
Il convient de définir des **lignes directrices claires en matière de**

marchés publics, susceptibles de soutenir les entreprises locales, de préférence les entreprises sociales, le secteur informel et/ou les coopératives, pour tout ce qui concerne la fourniture de biens et de services susceptibles de boucler le cycle de l'énergie et des matériaux, en favorisant le soutien aux politiques circulaires au niveau des chaînes d'approvisionnement.

Recommandation 5b:
Un **soutien ciblé aux jeunes, aux femmes et aux groupes vulnérables** au sein des marchés locaux du travail dans le

secteur des déchets va de pair avec la promotion d'une transition juste et verte, d'autant plus que la transition verte comporte une forte dimension de genre et de jeunesse sur le marché du travail. Plus précisément, promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes au sein du secteur, adopter une approche transgénérationnelle, étant donné que la jeunesse est un acteur clé de la transition verte, et inclure les groupes vulnérables dans les systèmes de gestion des déchets offrent des opportunités concrètes d'emploi et d'inclusion sociale.


Recommandation 6: Surveiller et évaluer les plans de gestion des déchets municipaux et leurs progrès ; bienvenue à la numérisation



Un suivi régulier des données de collecte des déchets et des taux de couverture des activités de collecte des déchets municipaux et l'évaluation des progrès vers les objectifs d'économie circulaire, y compris les perceptions des citoyens, permettront d'identifier les réussites et les domaines d'amélioration de l'efficacité du système : « si vous ne mesurez pas, vous ne pouvez pas gérer ». L'utilisation de **solutions technologiques et numériques**, telles que l'identification électronique des systèmes de collecte et de facturation des déchets, pour surveiller et suivre les données de collecte des déchets peut aider à identifier les tendances, à

optimiser les itinéraires de collecte et à fournir une facturation précise basée sur les quantités de déchets. Une évaluation régulière des performances du plan de gestion intégrée des déchets municipaux mis en œuvre, basée sur des données et des indicateurs quantifiés, permettra d'analyser et de mieux comprendre les tendances de production de déchets, les taux de recyclage et la rentabilité. L'application de l'IA et d'autres solutions numériques à la prévision, à la planification, à l'exploitation et au suivi des systèmes et technologies de gestion des déchets est la seule voie à suivre.

Recommandation 7: Planifier et investir dans la sensibilisation et l'éducation à long terme



La sensibilisation et la participation active des fonctionnaires, des citoyens/consommateurs et du secteur industriel jouent un rôle central dans l'affirmation des modèles d'économie circulaire au sein des communautés et des villes. En intégrant des programmes éducatifs pertinents dans les programmes scolaires et universitaires et en permettant une collaboration opérationnelle entre les universités, les industries, les autorités locales et la société civile, on peut bâtir une base solide pour des environnements urbains durables et économes en ressources, garantissant un avenir meilleur en dotant les générations à venir des connaissances et compétences nécessaires pour construire des communautés respectueuses de l'environnement et résilientes. À tous égards, la circularité est un état d'esprit et un choix comportemental qui doit être « cultivé » au niveau des jeunes, des professionnels et du grand public.

Recommandation 7a:

La mise en place d'une équipe qualifiée et d'une approche stratégique pour une **communication personnalisée avec les différentes parties prenantes** est essentielle pour faciliter l'adhésion des citoyens et des acteurs économiques aux objectifs et buts inclus dans le Plan Intégré de Gestion des Déchets Municipaux. Maintenir une communication ouverte et transparente avec les résidents, partager des mises à jour régulières sur les progrès et les réalisations du plan, mettre en évidence les réussites mais aussi les défis, partager des données sur la réduction des déchets et les taux de recyclage renforcera la confiance, la responsabilité et l'acceptation partagées, et donc l'application..

Recommandation 7b:

La reconversion et le perfectionnement des parties prenantes pour partager les bénéfices de la transition verte sont indispensables. La transition vers une économie verte et circulaire nécessite l'adoption de démarches d'innovation, d'analyse du cycle de vie et d'éco-conception de la part des entrepreneurs, start-ups, PME, grandes entreprises, etc., ainsi que des experts et des organismes de soutien aux entreprises. Les capacités et les connaissances doivent également être renforcées parmi les décideurs politiques. Les acteurs financiers et les investisseurs doivent acquérir des connaissances sur l'investissement à impact et comprendre les besoins spécifiques et le potentiel d'une économie circulaire. Le soutien nécessaire aux autorités locales, aux entrepreneurs, aux start-ups et aux entreprises devrait inclure le développement des capacités, l'assistance technique, le mentorat/coaching, la mise en réseau et l'évaluation d'impact.

En termes de cadre institutionnel national nécessaire pour garantir une bonne gouvernance



Recommandation 8: Établir un cadre juridique complet de politiques, plans et stratégies nationaux pour la gestion des déchets conformément au cadre de l'économie circulaire afin d'apporter des avantages économiques

Les lois et réglementations doivent être enrichies ou établies là où elles sont absentes, en définissant des principes, des objectifs, des rôles et des responsabilités, des incitations et des dissuasions, des instruments économiques, des dispositifs d'application, et en identifiant des actions pour y répondre et en établissant un processus de suivi pour soutenir une mise en œuvre fluide. Cela nécessite une capacité en personnel adéquate à tous les niveaux. Les lacunes institutionnelles et réglementaires ne feront qu'entraver les progrès. L'établissement d'instruments réglementaires fixant des règles interdisant les mé-

thodes de traitement des déchets non durables, régissant les flux de déchets prioritaires, exigeant une autorisation pour les installations de traitement et fixant des normes pour leur fonctionnement selon les meilleures techniques disponibles devrait également être reflété dans les politiques nationales. En ce qui concerne la gestion durable des déchets municipaux, une approche décentralisée avec des plans régionaux et/ou locaux de gestion des déchets est plus efficace, l'engagement des parties prenantes et la prise de décision ayant lieu au niveau le plus proche du lieu où les services sont fournis aux citoyens.



Lignes directrices pour des systèmes équitables de taxation des déchets dans les pays méditerranéens.



L'adoption d'options de collecte et de traitement très efficaces par les autorités locales est principalement motivée par la demande sociale de solutions respectueuses de l'environnement, le respect de la législation spécifique au secteur et les coûts financiers. Différents régimes de taxation des déchets qui appliquent le principe du pollueur-payeur, tels que l'adoption de taxes sur la mise en décharge et l'incinération (aux niveaux national et infranational) et le Pay-As-You-Throw (PAYT) ou Save-As-You-Throw. (SAYT) (au niveau local) (i) encouragent la gestion durable des déchets, (ii) garantissent la viabilité financière des systèmes de gestion des déchets et (iii) favorisent une répartition équitable des coûts entre les citoyens. En conséquence, ces systèmes réduisent la production de déchets, augmentent la collecte sélective des déchets et accroissent ainsi les taux de recyclage. Cependant, les défis courants liés à la mise en œuvre de tels programmes incluent l'obtention d'un soutien politique, la lutte contre les pratiques frauduleuses (comme le « tourisme » de déchets), le traitement des aspects juridiques (comme une ordonnance fiscale) et un suivi et une protection adéquats des données.

Dans le cadre du projet Med4Waste, un rapport a été produit pour fournir des **lignes directrices pour une taxation équitable des déchets**. Le rapport présente trois scénarios pour contextualiser ces programmes dans tous les pays méditerranéens, en tenant compte de facteurs tels que les systèmes de collecte des déchets et les cadres juridiques existants. Des modèles plus avancés (tels que la collecte en porte-à-porte avec identification électronique ou les systèmes de collecte basés sur des conteneurs intelligents fermés) permettent des systèmes PAYT personnalisés avec surveillance des données, tandis que des systèmes moins avancés (par exemple les conteneurs ouverts sur rue) pourraient uniquement prendre en charge des réductions de taxes environnementales pour le compostage ou une utilisation en point de recyclage. Les systèmes intermédiaires peuvent mettre en œuvre des systèmes PAYT sans surveillance des données individuelles (par exemple, collecte porte-à-porte basée sur la fréquence). Des études de cas en Espagne et en Italie, où ces régimes sont mis en œuvre depuis des années, soulignent l'importance des exigences techniques, de la compréhension du contexte local, de la protection des données, de la surveillance continue, de la communication bidirectionnelle avec les contribuables et des campagnes de sensibilisation du public pour la mise en œuvre de ces régimes.

Accéder au « Système de taxation équitable des déchets dans la région méditerranéenne : aspects clés pouvant soutenir la mise en œuvre de solutions efficaces de gestion des déchets » [ici](#).

Recommandation 8a:
Une simplification des régimes réglementaires actuels en Méditerranée est nécessaire, afin de rendre la collaboration et la coopération entre les autorités publiques, le secteur privé et le secteur informel plus efficaces pour le développement de chaînes d'économie circulaire. Les dispositions qui encouragent le secteur privé à s'orienter vers la prévention des déchets ainsi que vers le partage et la valorisation des marchandises stimuleront l'intégration du secteur financier dans la transition vers une économie circulaire verte.

Recommandation 8b:
Conformément aux stratégies nationales, il devrait y avoir une vision nationale ambitieuse et clairement articulée en matière de **prévention des déchets et de gestion des ressources et un objectif global de zéro déchet**, accompagnée d'une forte volonté politique de transition vers une économie circulaire. Ceci est souvent absent dans de nombreux pays méditerranéens. La gestion organique des déchets municipaux devrait également être clairement abordée dans les politiques nationales et complétée par des plans d'investissement et des opportunités de financement clairement définis pour promouvoir le développement d'approches décentralisées.

Recommandation 8c:
L'approche « pangouvernementale » doit être encouragée et, au minimum, l'achat de produits et services durables et circulaires afin de créer une demande de solutions circulaires doit être mis en place. La complexité croissante des problèmes appelle des réponses collaboratives et une approche intégrée de la prestation de services publics basée sur les TIC. Les stratégies d'administration électronique peuvent permettre d'améliorer la capacité du secteur public à fournir de meilleurs services : un gouvernement en réseau ; efficacité ; des procédures plus simples pour stimuler la participation des entreprises ; facilitation des affaires ; simplification de la vie; et la liste continue.

Recommandation 8d:
Fournir un soutien juridique et faire progresser les améliorations institutionnelles aux niveaux régional et municipal. Des plans régionaux de gestion des déchets doivent être préparés conformément à la stratégie/au plan national et des plans municipaux de gestion des déchets doivent être élaborés pour guider la mise en œuvre locale. Pour ce faire, un processus devrait être adopté pour aligner les plans municipaux et régionaux de gestion des déchets sur la/les stratégie(s) nationale(s). Lors de la construction de nouvelles infrastructures et in-

stallations, les municipalités individualisées devraient être encouragées à suivre les plans adoptés pour assurer un développement cohérent du secteur dans l'ensemble du pays. Cela garantirait l'utilisation efficace de ressources publiques limitées et le développement coordonné du secteur. La coopération intercommunale dans la fourniture de services devrait être encouragée et pourrait être soutenue par le gouvernement central à travers une variété d'outils d'orientation et d'incitations, tels que l'accès aux ressources financières pour les investissements en capital.

Recommandation 8e:
Élaborer une stratégie nationale de communication sur la gestion des déchets municipaux. Des campagnes nationales de sensibilisation et d'éducation pertinentes (par le biais de canaux d'éducation formelle, non formelle et informelle) alignées et harmonisées avec les cadres mondiaux et méditerranéens tels que le [Plan d'action 2030 de la Stratégie méditerranéenne d'éducation au développement durable](#) peuvent grandement contribuer à changer les mentalités et contribuer à la création d'un environnement propice à une mise en œuvre harmonieuse des politiques et des réglementations.

Campagnes de sensibilisation et d'éducation harmonisées guidées par le « Plan d'action à l'horizon 2030 » de la Stratégie méditerranéenne d'éducation au développement durable (MSESD) »



Le MSESD promeut l'intégration des principes, valeurs et pratiques du développement durable dans tous les aspects de l'éducation et de l'apprentissage.

Il a été approuvé en 2014 par les ministres de l'Environnement et du Changement climatique de l'Union pour la Méditerranée (UpM)*. Il a en outre été inclus dans la Déclaration d'Athènes des Parties contractantes à la Convention de Barcelone lors de la COP 19.

La stratégie vise à garantir que les cadres nationaux soutiennent l'EDD, promeuvent la durabilité à tous les niveaux et types d'éducation, développent les compétences des éducateurs et favorisent les matériels, la recherche et la coopération en matière d'EDD. Ainsi, la Stratégie encourage les pays de la région à développer et intégrer l'EDD dans toutes les matières pertinentes de leurs systèmes éducatifs formels, ainsi que dans les initiatives éducatives non formelles et informelles.

La MSESD a été conçue de manière que sa mise en œuvre soit guidée par les priorités et les initiatives des pays répondant à leurs besoins et circonstances spécifiques, servant de cadre flexible pour la réalisation de leurs agendas régionaux/mondiaux mais aussi nationaux. Un plan d'action a été adopté par la Conférence ministérielle EDD de Nicosie en 2016, fournissant les éléments stratégiques directeurs suivants :

1. Domaines prioritaires pour les interventions institutionnelles et opérationnelles, avec activités recommandées et feuille de route indicative.
2. Un ensemble de programmes et de projets régionaux communs identifiés, de nature institutionnelle et non thématique.
3. Domaines thématiques prioritaires pour les programmes à l'échelle régionale.
4. Indicateurs proposés pour suivre les progrès.

En 2022, le plan d'action a été mis à jour grâce à un processus participatif et à des échanges entre parties prenantes et acteurs compétents. Par conséquent, le « [Plan d'action vers 2030](#) » du MSESD a été adopté par la Réunion de haut niveau des ministres de l'Éducation et de l'Environnement de la Méditerranée (dans le cadre de la 9e Conférence de l'environnement pour l'Europe, Nicosie, 5-7 octobre 2022). Le « Plan d'action vers 2030 » aspire à développer les connaissances, attitudes et compétences nécessaires – cognitives, socio-émotionnelles et comportementales – des populations de la région, pour apprendre, vivre et travailler de manière juste, créative, saine et durable pour une société et une économie vertes.

Au Bureau du Comité méditerranéen sur l'EDD qui pilote la mise en œuvre de la MSESD et de son « Plan d'action vers 2030 » au niveau régional, les organisations internationales suivantes comptent parmi les participants : l'UpM, le PNUE/PAM, l'UNESCO, la CEE-ONU, la Ligue des pays arabes, avec Chypre (président), la Grèce, le Liban, le Maroc et la Palestine. Le Secrétariat est assuré conjointement par MEDIES / MIO-ECSDE et la Chaire UNESCO sur la gestion et l'éducation pour le développement durable en Méditerranée. Tous ces partenaires collaborent pour faire progresser l'EDD dans la région méditerranéenne.

*<https://ufmsecretariat.org/wp-content/uploads/2014/05/Mediterranean-Strategy-on-Education-for-sustainable-development-.pdf>

Recommandation 8d:

Une surveillance continue est nécessaire pour aiguiller le secteur dans la direction souhaitée.

La gestion des déchets est un processus dynamique nécessitant des ajustements constants tant dans le cadre réglementaire que dans les opérations réelles. À cet égard, des informations fiables sur les quantités de déchets, les aspects financiers et les conditions du marché sont très importantes. Un personnel professionnel bien formé est nécessaire pour analyser les informations et proposer des ajustements. Un renforcement continu des capacités est donc essentiel.

Bien que la mise en place de l'infrastructure de données se soit considérablement améliorée, la disponibilité et la qualité des données ont été peu améliorées entretemps (AEE, 2020). Il est nécessaire d'améliorer la couverture et la qualité des données et des informations, tout comme les efforts visant à élaborer et à maintenir des politiques et des structures de gouvernance dédiées aux données, afin de les rendre pleinement adaptées à leurs objectifs et capables de faire face aux nouveaux défis (mégadonnées, économie numérique) et aux problèmes émergents.



Au niveau méditerranéen

Recommandation 9: Participation active aux efforts de coopération régionale pour relever les défis de la gestion des déchets en Méditerranée



Les efforts en cours de l'UpM, du PNUE/PAM, de l'UE et d'autres organisations et plateformes régionales et sous-régionales, notamment du secteur privé, du monde universitaire, des ONG, etc., doivent maintenir la dynamique et même la renforcer davantage afin d'accélérer la transition verte et circulaire indispensable dans la région, malgré les variations et complexités géographiques et socio-économiques. Les gouvernements à tous les niveaux des pays méditerranéens doivent participer de manière proactive, partager leurs expériences, rechercher des partenariats et des synergies, tirer parti des études de cas qui démon-

tront les réussites, les défis et même les échecs, capitaliser sur les solutions de pointe et les résultats applicables de la recherche, dans le cadre d'une approche à l'échelle régionale.

Recommandation 9a:

Des engagements ambitieux ont été pris par les pays méditerranéens. Cependant, il est essentiel que l'engagement politique soit transposé au niveau opérationnel, **en mettant à jour la législation environnementale nationale conformément aux décisions et politiques régionales.** Cela devrait être réalisé non seulement en impliquant les autorités compétentes, mais égale-

ment en incluant d'autres parties prenantes importantes, telles que la société civile, les industries et les établissements d'enseignement, dans les mécanismes de gouvernance.

Recommandation 9b:

Une collecte de données harmonisée et fiable sur les déchets, une panoplie d'indicateurs communément convenus et une contribution aux évaluations et rapports mondiaux et régionaux constituent la base d'une prise de décision solide ainsi que d'une innovation basée sur les données clés du secteur.

Faciliter le transfert de connaissances innovantes des scientifiques vers les décideurs politiques grâce à des programmes de jumelage : une étude de cas en Catalogne, Espagne



Les programmes de jumelage entre scientifiques et décideurs politiques peuvent (i) combler le fossé entre l'expertise scientifique et l'élaboration des politiques, (ii) favoriser des espaces de collaboration pour relever des défis complexes par le biais d'échanges mutuels, et (iii) permettre la cocreation de solutions innovantes en traduisant les connaissances scientifiques en politiques efficaces.

Cette méthodologie a été appliquée dans le cadre d'un « Programme de jumelage science-politique sur la gestion des déchets organiques municipaux » en Catalogne (Espagne) visant à aider les autorités publiques catalanes à relever les défis liés à la gestion locale des déchets. Le programme comprenait un appel ouvert aux participants abordant les problèmes de déchets, les défis de gestion dans leur contexte local, des séances de coworking (en personne et en ligne) favorisant des discussions inclusives et la résolution de problèmes, et des visites d'études de cas réussies. La méthodologie appliquée a non seulement conduit à l'identification de solutions pratiques, mais a également assuré une large compréhension et engagement à mettre en œuvre des stratégies efficaces de gestion des déchets.

Conçue pour être transférable à d'autres pays et contextes locaux, la méthodologie souligne l'importance des initiatives collaboratives en faisant progresser les pratiques durables de gestion des déchets au profit des communautés locales et de l'environnement.

Un résumé complet de la méthodologie mise en œuvre, des enseignements tirés, des problèmes identifiés, des solutions possibles et des principales recommandations est disponible [ici](#).

Recommandation 9c:

Communiquer les réussites d'un politique ou d'un décideur est également très important si présenté sous forme de récit attrayant, diffusé à travers divers médias, et peut améliorer la visibilité au niveau régional et également contribuer à renforcer l'interface science-politique-citoyen.

Recommandation 9d:

Soutenir la coopération collaborative et symbiotique des parties prenantes de la quadruple hélice encouragera l'adoption de pratiques de gestion durable des déchets. Les gouvernements, les entreprises, les universités, les organisations non gouvernementales et même les citoyens devraient être en mesure de mettre en œuvre conjointement des recherches, de diffuser et de mettre en pratique de nou-

velles solutions et technologies. Les programmes méditerranéens ou sous-régionaux devraient continuer à être en place, pour améliorer les capacités des parties prenantes à assurer la transition verte de la région. En coordination avec les programmes de coopération existants qui favorisent la coordination entre les parties prenantes, il convient de tester ou de piloter l'innovation via des processus de transfert et d'intégration.



Un guide pour parvenir à une gouvernance environnementale efficace en Méditerranée : le programme d'adhésion de la Méditerranée à la Convention d'Aarhus



Les conventions environnementales multilatérales et la législation nationale sont importantes pour la protection de l'environnement et la transition vers la circularité. Leur mise en œuvre réussie repose dans une large mesure sur des informations factuelles et facilement accessibles, une participation publique efficace et l'accès de toutes les parties prenantes intéressées à la justice. Ces trois composantes essentielles sont renforcées par la Convention d'Aarhus*. Actuellement, 12 pays méditerranéens et l'Union européenne sont déjà parties à la Convention d'Aarhus. En garantissant un accès efficace à l'information et à la justice, ainsi qu'en impliquant le public, l'adhésion à la Convention par le reste des pays méditerranéens peut faire progresser la mise en œuvre du principe 10 de la Déclaration de Rio et faciliter le déploiement en douceur des politiques vertes et des programmes d'économie équitable, l'Agenda 2030 pour le développement durable et ses objectifs de développement durable, l'Agenda 2030 GreenerMed de l'Union pour la Méditerranée, la Stratégie méditerranéenne pour le développement durable (SMDD) du système PNUE/PAM-Convention de Barcelone, la Stratégie méditerranéenne sur l'éducation pour le développement durable, le respect et l'application de la Convention de Barcelone et de ses protocoles, ainsi qu'une série de stratégies et politiques nationales.

Être Partie à la Convention contribue de manière significative aux efforts déployés par les pays pour promouvoir une gouvernance environnementale centrée sur les citoyens et des politiques respectueuses de l'environnement. Cela encourage également les investissements, notamment « verts », en mettant en place :

- Un cadre juridique attractif et transparent pour encourager les investissements, le soutien au renforcement des capacités et la coopération bi- et multilatérale,
- Des mesures favorisant l'acceptation sociale et la prévention des conflits, notamment en ce qui concerne les grands projets d'infrastructures.


Un **programme d'adhésion de la Méditerranée à la Convention d'Aarhus (MAAAC) a été élaboré pour guider la région de manière harmonisée**. Avec le soutien de l'UE via le projet [WES](#) et via un effort multipartite, le MAAAC a été développé avec le secrétariat de la Convention d'Aarhus, l'Union pour la Méditerranée, le Secrétariat de la Convention de Barcelone du PNUE/PAM, l'Assemblée parlementaire de l'UpM (Énergie, Environnement et Comité de l'Eau), le Cercle des Parlementaires Méditerranéens pour le Développement Durable, l'Office Méditerranéen d'Information sur l'Environnement et le Développement Durable et le Centre MEPIELAN.

Le MAAAC fournit toutes les informations nécessaires à un pays pour préparer et éventuellement mettre en œuvre les mécanismes nécessaires pour adhérer à la Convention d'Aarhus.

Consulter le MAAAC complet en anglais [ici](#)

Consulter cette actualité en français [ici](#)

* Convention d'Aarhus sur l'accès à l'information, la participation du public au processus décisionnel et l'accès à la justice en matière d'environnement (Protéger votre environnement: [le pouvoir est entre vos mains – Guide rapide de la Convention d'Aarhus | CEE-ONU](#) – également disponible en arabe)



Aperçus de cas, de pratiques et de ressources sur la gestion des déchets dans la région

La section présente des exemples du pourtour méditerranéen axés sur les déchets municipaux, sur divers aspects de l'économie circulaire, y compris la prévention, la réutilisation et le recyclage, et abordant différents aspects et instruments.

La Commune Zéro Déchets – Capannori

L'histoire du territoire

La commune de Capannori, dans la province de Lucques (Italie) fait partie des communes les plus actives dans le développement d'une approche intégrée de l'économie circulaire, au point qu'elle a été sélectionnée par la Commission européenne comme ville pilote pour l'économie circulaire sur la base d'une sélection européenne évaluant plus de 100 villes..

Capannori a été en 2007 la première municipalité d'Italie à adhérer à la stratégie « Zéro Déchets ». Depuis, elle est devenue une référence sur la scène internationale et nationale en matière de gestion des déchets et de mise en œuvre de bonnes pratiques environnementales. La communauté Capannori a été et est toujours le protagoniste d'une révolution culturelle qui a commencé avec l'introduction du système de collecte « porte-à-porte » et qui évolue vers un véritable système d'économie circulaire.



Le modèle Capannori: incitations à la durabilité

Le modèle Capannori envisage l'implication des ménages et des entreprises, également à travers un système d'incitations progressivement introduit au fil des années. De 2005 à 2016, la collecte en porte-à-porte et le système fiscal Pay as You Throw ont été renforcés. Cela a été suivi par le projet « Familles zéro déchets », qui propose un système d'incitation pour sensibiliser les citoyens et réduire

davantage les déchets. Ceux-ci bénéficient d'une réduction de 10 % sur la partie variable du tarif, qui est encore réduite de 10 % à 20 % pour le « compostage domestique ». À cela s'ajoute, en 2019, la réduction de 20 % sur la partie variable du tarif pour les bars, restaurants et autres établissements de restauration, qui reversent continuellement leurs surplus alimentaires à des fins de solidarité sociale. Il existe également des incitations plus importantes pour les petites et moyennes entreprises qui vendent des produits en vrac et contribuent ainsi à réduire la quantité d'emballages à éliminer ; dans ce cas également, il

est prévu une augmentation de la réduction sur la facture, qui sera calculée proportionnellement à la surface consacrée au sein des locaux à la vente de ces produits. Dès 2020 et 2021, la remise sur la partie variable du tarif pour les pratiquants du compostage domestique est passée à 30 %, tandis qu'une réduction de 10 % ou 25 %, selon les bonnes pratiques adoptées, est rendue possible sur la partie variable du tarif. En 2022, le projet « Adoptez un ver de terre » d'auto-compostage domestique à l'aide de vers de terre a été lancé, pour lequel une réduction de 30 % sur la partie variable du tarif est prévue.

Le Centre de Recherche Zéro Déchets: une approche supply chain

Le Centre de Recherche Zéro Déchets fait partie intégrante du Parc Scientifique de Capannori, également connu sous le nom de Pôle Technologique, et est une infrastructure de services avancés et qualifiés pour les entreprises, le transfert de technologie et l'innovation. Il est géré directement par la commune de Capannori en collaboration avec les autres organisations partenaires, la Province de Lucques et la Chambre de Commerce de Lucques. Le Centre de recherche joue un rôle central dans le soutien aux start-ups innovantes en fournissant des espaces, des équipements et des services d'incubation d'entreprises. Cette approche s'inscrit parmi les axes de travail et de recherche du Pôle Technologique comprenant un focus sur les nanotechnologies, pour le développement d'applications de recherche sur de nouveaux matériaux et le transfert de technologie aux entreprises pour la réalisation de nouveaux produits et de nouveaux procédés ; et enfin le projet de consolider un véritable pôle favorisant l'économie durable et circulaire dans le domaine de la valorisation énergétique des déchets.

Participation et implication des citoyens

Une partie de l'implication citoyenne s'est faite à travers le « Projet de participation ville-circulaire », mis en œuvre et promu depuis 2017 par l'administration et cofinancé par la Région Toscane. Un projet imaginé pour stimuler, accompagner et renforcer les projets innovants de la société civile en matière de durabilité, de recyclage et de réutilisation créative à travers l'allocation de ressources économiques en cofinancement ; encourager des formes flexibles et durables de participation citoyenne ; expérimenter des formes de collaboration entre les citoyens, l'Autorité et la communauté avec des solutions plus agiles et diligentes que l'action administrative normale.

Liens

<https://www.comune.capannori.lu.it/grandi-temi/rifuti-zero/>

<https://www.comune.capannori.lu.it/grandi-temi/innovare-per-crescere/>

<https://www.comune.capannori.lu.it/grandi-temi/innovare-per-crescere/circularicity-i-progetti-e-i-risultati/>



Nabeul des emplois équitables pour une initiative verte

L'histoire du territoire

Dans le cadre de l'initiative tunisienne et maghrébine plus large en soutien à « l'Alliance municipale pour la transition énergétique », la ville de Nabeul en Tunisie a décidé de mettre en œuvre un projet pilote capable d'allier gestion durable des déchets et création de bonnes conditions de travail, tout en favorisant le recyclage de déchets différenciables.



Cette initiative a été incluse dans le projet COOP-VERD et a été réalisée grâce à la coopération entre différentes autorités locales et entités de la société civile, notamment la ville de Nabeul, l'Association Eco-Tourisme Environnement, la ville de Barcelone, la Zone Métropolitaine de Barcelone et MedCités.

La préparation de l'intervention a été précédée d'une analyse approfondie des besoins environnementaux et sociaux de la ville, notamment à travers des enquêtes, entretiens et observations de terrain réalisés grâce à l'implication d'environ quatre-vingts collecteurs de déchets présents à Nabeul, et des principaux acteurs qui alimentent la chaîne de collecte des déchets. L'objectif principal du projet est la récupération et la valorisation du plastique, avec un travail parallèle pour améliorer les conditions de travail des collecteurs et l'approvisionnement des citoyens d'un Eco-point où optimiser la collecte

des matières plastiques et où augmenter la valeur ajoutée du plastique collecté, grâce à la possibilité de produire des balles de plastique pressées, au moyen d'une presse automatique, ce qui permet une amélioration des revenus pour les personnes concernées.

L'Eco-Point est une usine de sélection créée en centre-ville qui réduit les distances entre les collecteurs et les lieux de production des déchets, en évitant les intermédiaires et en tenant compte des critères sociaux des bénéficiaires du centre.

De meilleures conditions de travail tout en respectant l'environnement

Parmi les principaux objectifs de l'intervention figurait l'amélioration des conditions de travail des collecteurs, ce qui a permis de leur fournir une couverture médicale et sociale, des combinaisons et des conditions d'hygiène adéquates, des campagnes de vaccination et une formation sur les risques du travail. L'étape suivante a été l'organisation et la formalisation des travailleurs informels, leur assurant une plus grande durabilité économique. Parallèlement, une campagne de communication a été développée à destination des habitants du quartier où le projet pilote a été développé, dans le but d'encourager la séparation et le recyclage domestique, et d'impliquer les citoyens dans un processus participatif pour décider de l'installation de points de recyclage du plastique dans le quartier. Grâce à une série de séminaires et d'initiatives publiques, les collecteurs de déchets ont eu l'occasion de rencontrer des acteurs locaux, nationaux et internationaux pour favoriser un échange d'expériences et de bonnes pratiques.

Liens

<https://medcities.org/project/coop-verd/>

<https://medurbantools.com/wp-content/uploads/2021/01/Plastic-waste-valorisation-Nabeul.pdf>



La cité Chantier Vert – Nice

L'histoire du territoire

La municipalité de Nice, sur la Côte d'Azur, expérimente un projet innovant combinant les principes de l'économie circulaire avec la protection de l'environnement et les droits du travail dans le secteur de la construction. La nouvelle démarche Charte Chantier Vert de la Métropole Nice Côte d'Azur et de la Ville de Nice s'applique à tous les marchés de travaux qu'elles détiennent au 30 septembre 2022 et est une proposition élaborée par une équipe pluridisciplinaire en coopération avec des entreprises de construction.





La nouvelle démarche a pris la forme d'une charte synthétisant, dans une liste de critères et de règles, les critères généraux de la nouvelle politique de la ville tels que la réduction de la consommation de ressources primaires et de la production de déchets issus des opérations de construction ; garantir la traçabilité des déchets jusqu'à leur destination finale afin de lutter contre les décharges sauvages et de protéger l'environnement naturel ; maîtriser les coûts globaux de gestion des déchets ; et promouvoir l'emploi local, en mettant l'accent sur la sécurité au travail et la lutte contre le travail non déclaré. Le lancement d'une nouvelle culture de durabilité considère donc l'économie circulaire comme un élément substantiel.

Chantier Vert: une nouvelle approche pour le secteur de la construction

La démarche Chantier Vert se traduit en cinq thématiques, de l'organisation du chantier à la gestion des ressources secondaires et des déchets du chantier vers un circuit d'économie circulaire impliquant autant que possible la valorisation et le réemploi ; depuis la limitation des impacts visuels et sonores jusqu'à la consommation d'eau, d'énergie et de carburant et, enfin et surtout, la réduction de l'impact environnemental du site. Le suivi de la mise en œuvre de la Charte sur les chantiers s'effectue lors des réunions de chantier puis en fin de chantier à travers un rapport détaillant entre autres la gestion des ressources/déchets, sorte de relevé qui est confronté aux premières prévisions. La nouvelle charte introduit des changements dans la manière d'aborder les chantiers, ce qui nécessite d'améliorer et de mettre à jour les compétences des opérateurs en charge de ces travaux à travers des formations dédiées. La charte Chantier Vert est une véritable démarche supply chain, qui doit être prise en compte par le maître d'œuvre et les différentes entreprises impliquées dans la démarche.

Améliorer les conditions de travail

Une partie des critères liés au Chantier Vert porte sur la réduction des risques pour les travailleurs impliqués sur le chantier, avec un accent sur la réduction des nuisances sonores et le remplacement des produits chimiques nocifs pour la santé (tels que les solvants organiques et les huiles minérales) par des alternatives acryliques ou végétales. L'accord entre les entreprises et la municipalité permet également un meilleur contrôle des conditions de travail sur le chantier et a, comme objectif supplémentaire, le soutien de l'économie locale et de l'emploi local.

Liens

https://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/annexe_5_charte_chantier_vert_cle09b813.pdf

https://www.cedis-formation.org/archives/c/Charte_Chantier_Vert.pdf
https://www.cedis-formation.org/archives/c/Charte_Chantier_Vert.pdf



Rabat

Une politique circulaire pour une ville plus verte

L'histoire du territoire

Actuellement, seulement un peu plus de 10% des déchets collectés au Maroc sont valorisés pour être recyclés c'est pourquoi le pays s'est donné dix ans pour porter ce pourcentage à 20%, conformément aux objectifs de la Stratégie nationale de réduction et de récupération des déchets. La relance lancée en 2019, amorce un circuit vertueux qui pourrait créer 25 000 emplois et contribuer à 2% du PIB national d'ici 2030.



Pour y parvenir, au-delà du respect des Objectifs de Développement Durable et de la mise en œuvre des accords conclus dans le cadre du La CCNUCC, les réglementations nationales et surtout l'implication des municipalités jouent un rôle stratégique essentiel, étant donné que les secteurs de la gestion durable et intégrée des déchets solides et de l'assainissement offrent une opportunité pour la transition d'une économie linéaire à une économie circulaire. C'est pourquoi la ville de Rabat, en tant que ville verte, s'est lancée dans un programme ambitieux pour développer la vallée du Bourgrag et relancer une économie durable.

Oum-Azza: le plus grand centre de valorisation des déchets d'Afrique du Nord

Parmi les principaux objectifs figure la fermeture des décharges incontrôlées responsables de la pollution de l'environnement, du changement climatique et des dommages à la santé humaine (Akreuch, la décharge d'Oulja et la décharge d'Ain Atik), en mettant l'accent sur une gestion rationnelle, écologique et économique des déchets. C'est pourquoi la Déchet-

terie Oum-Azza est devenue opérationnelle en 2017. D'une superficie de 110 hectares, elle a une capacité de réception de 850 000 T/an de déchets provenant de 13 communes, ce qui en fait l'une des plus grandes déchèteries d'Afrique du Nord et un véritable projet pilote pour tester l'économie circulaire au Maroc. Dans le traitement et la valorisation des déchets, une diversification sélective des déchets est envisagée, avec une composante liée au compostage et au recyclage des RDF [Refuse Derived Fuel] pour un usage industriel, la valorisation du biogaz avec une prévision de 90 000 T/an en pleine opération pour la production d'électricité. Le centre compte aujourd'hui six usines de co-traitement, cinq plateformes de prétraitement, dessert 150 clients industriels et emploie 70 personnes.

Promouvoir l'économie circulaire et des emplois plus équitables

Cela s'inscrit dans une politique de création d'emplois décents à travers la création de chaînes d'économie sociale et la lutte contre le travail informel. En lien avec ces objectifs, des parcours ont été mis en place pour reconnaître le métier de « collecteur de déchets », à travers la formation professionnelle et l'évolution de carrière des salariés, dont beaucoup sont organisés sous forme coopérative comme chefs d'équipe, commis aux chèques, commis à la paie. Tout cela s'accompagne d'une démarche d'amélioration des conditions de travail (santé, sécurité, protection sociale). La coopérative s'appuie sur la collaboration de divers acteurs locaux : l'ONG internationale CARE ; l'exploitant du site d'Oum Azza, Teodem ; les 13 communes de la région (dont Rabat, Salé, Témara et Skhirate), le département ministériel en charge de l'environnement, l'Office du développement et de la coopération et les récupérateurs informels.

Le projet, qui implique une forte interaction entre la communauté scientifique du secteur privé des municipalités et la société civile, s'inscrit dans le cadre du programme de développement intégré du pays lancé en 2014, un programme qui vise à améliorer la qualité de vie des populations en préservant un espace naturel équilibré pour les générations actuelles et futures, dans le respect des principes de développement durable et de ville verte.

Liens

<https://www.aimf.asso.fr/wp-content/uploads/2021/10/At-Prep-2-Ftouhi.pptx>

<https://ma.boell.org/fr/2020/12/08/prendre-le-probleme-la-source>

<https://www.lavieeco.com/influences/climat/a-oum-azza-un-modele-reussi-de-valorisation-des-dechets-menagers/>

<https://bestpractices-waste-med.net/the-inclusion-of-the-informal-sector-in-the-oum-azza-landfill-the-attawafouk-cooperative/>



Économie Circulaire Participative -Barcelona +Sustainable

L'histoire du territoire

La municipalité de Barcelone a réussi à créer un modèle intéressant d'économie circulaire participative, impliquant les citoyens et les entreprises à travers la promotion de la réutilisation, du recyclage et de la réduction des emballages.

Barcelona+Sustainable est un réseau de plus de 1 900 organisations engagées dans la durabilité environnementale, sociale et économique qui construisent collectivement une ville responsable envers les personnes et l'environnement, et a été mis en œuvre avec la contribution du programme européen d'actions innovantes urbaines et en partenariat avec divers acteurs publics et privés, dont l'Université de Barcelone, le Consortium de promotion du commerce et la Waste Management Association.

Participation et coresponsabilité

La participation citoyenne a été assurée grâce à la création du Conseil citoyen pour la durabilité, en tant qu'organisme consultatif et sectoriel de participation, agissant dans les domaines liés à la durabilité. Tous les secteurs du

réseau sont représentés au conseil, ainsi que les administrations publiques, les organes de circonscription des villes et les groupes politiques municipaux.

Le cadre dans lequel tout cela se déroule est « L'engagement citoyen pour la durabilité », une véritable feuille de route vers une ville plus durable qui envisage de nouvelles stratégies d'implication, de coresponsabilité et de participation des organisations

municipales.

Parmi eux se trouve le groupe « Entités et Entreprises + Durable », une plateforme d'entités, d'entreprises et d'autres organisations qui, en signant l'Engagement Citoyen pour le Développement Durable, ont assumé la responsabilité conjointe de construire une Barcelone plus durable et s'engagent à y contribuer, chacune de leur propre secteur.

La solution de gestion des déchets

La politique de la municipalité de Barcelone s'inscrit dans la stratégie catalane zéro déchets à une échelle plus large, qui propose un changement dans le modèle de production et de consommation basé sur la prévention, la réutilisation, la réparation, le recyclage et le compostage. La réalisation de la réduction des déchets doit nécessairement être progressive et a pour objectifs la réduction des émissions de CO2 et la décarbonation de l'économie. La Stratégie a été élaborée, proposée et mise en œuvre grâce à la collaboration de la Fondation catalane pour la prévention des déchets et la consommation responsable, CEPA - Écologistes de Catalogne, l'Association catalane de collecte des déchets en porte-à-porte, le Club EMAS, ainsi que tous Universités publiques catalanes, toutes dans le but de promouvoir des politiques, des mesures techniques et économiques qui permettent d'atteindre les objectifs fixés, à travers des engagements spécifiques pour chaque secteur.


Conformément à cette stratégie, la campagne Barcelona Plàstic Zero Commitment vise à réduire le coût de la collecte des déchets grâce à l'élimination ou à la réduction du plastique à usage unique dans les produits, services ou espaces de travail. Le Compromís vise à rassembler toutes les initiatives entreprises, à les cartographier et à les valoriser, afin de mettre fin à la consommation excessive de plastique à usage unique et d'inspirer ceux qui ne se sont pas encore engagés.

Une activité qui a également été soutenue par la municipalité à travers des incitations fiscales. En effet, en 2022, les activités économiques ayant satisfait aux exigences de l'ordonnance peuvent demander une réduction de 10 % de la taxe de collecte des déchets urbains et industriels assimilés aux déchets urbains, cumulable avec les 10 % déjà existants pour contributions à l'engagement citoyen pour le développement durable.

Liens

<https://www.barcelona.cat/barcelonasostenible/ca>

<https://ajuntament.barcelona.cat/ecologiaurbana/ca/que-fem-i-per-que/compromis-ciutada/compromis-ciutada-per-la-sostenibilitat-barcelona-sostenible>



—
Réponse
communautaire au
problème
des déchets
dans les
municipalités
libanaises





L'histoire du territoire

La crise syrienne a entraîné l'exil de plus de 3 millions de réfugiés vers plusieurs pays, dont le Liban, exerçant une pression importante sur des services publics et des ressources économiques déjà vulnérables.

Pour contribuer à l'amélioration des conditions de vie des réfugiés syriens et des communautés d'accueil, l'AFD a financé quatre projets d'ONG locales pour un montant total de 3 M€. Ces projets étaient tous axés sur l'implication et la concertation de la population locale et des réfugiés, comme moyen de réduire les tensions entre les communautés. Le projet arc-en-ciel mis en œuvre par l'entité homonyme, une organisation à but non lucratif basée au Liban et créée en 1985, en fait partie, abordant la question de la gestion des déchets et est également partenaire du projet ENI CBC Med, CLIMA. Le Liban connaît une crise aiguë liée à la gestion des déchets et à la saturation des décharges. La crise des réfugiés a ajouté une population croissante, ce qui rend difficile pour les municipalités de fournir des services de base à la population. Il existe un manque d'infrastructures pour la collecte et l'élimination des déchets, peu de possibilités d'ouvrir de nouvelles décharges et un manque général de ressources financières et techniques pour assurer une gestion appropriée des déchets au niveau local. En 2014, moins d'un quart des déchets ont été recyclés, et environ 30 % étaient encore mis en décharge de manière non contrôlée.

Systemes de gestion durable des déchets avec le soutien d'une ONG locale

Le projet a conduit à la création de 3 centres de tri à Tannayel, Baabda et Damour, et à la création d'un système de collecte des déchets recyclables dans les 12 communes et environ 600 organismes différents. Environ 10 tonnes de matières recyclables sont collectées chaque jour. Arc-en-ciel trie environ 1 800 tonnes de déchets par an, principalement du papier (60 %), du plastique (32 %) et du métal (6 %). Le projet a également donné lieu à la [publication de lignes directrices complètes](#), répertoriant des recommandations avec des informations très pratiques et des éléments quantitatifs pour la conception des équipements de collecte des déchets, des itinéraires de collecte et des unités de tri et de traitement, ainsi que des coûts indicatifs pour la plupart des éléments. De plus, arc-en-ciel a permis l'intégration et la création d'opportunités d'emploi pour les réfugiés dans la collecte et le tri. Le projet a également contribué à une meilleure compréhension du service des déchets municipaux par la population, qui a vu diminuer les quantités de déchets mélangés ainsi que les risques sanitaires liés à l'exposition aux déchets.

Systemes de gestion durable des déchets dans 12 municipalités libanaises

Les personnels de l'ONG ont suivi une « formation de formateurs », renforçant leurs capacités techniques et leur permettant de transmettre les messages et le savoir-faire appropriés aux communautés locales et aux réfugiés. L'implication des réfugiés, qui ont participé activement au projet, a contribué à réduire les tensions entre eux et les communautés locales. La collaboration avec les communes, qui peuvent décider de confier une partie des services de déchets ou de sensibilisation à la problématique à des ONG locales, est également considérée comme un facteur de réussite.

Liens

<https://bestpractices-waste-med.net/implementing-source-separation-and-recycling-in-lebanese-municipalities-with-the-support-of-the-ngo-arc-en-ciel/>

Arc-en-ciel, Le tri et le recyclage au sein des organismes et des communes, consulté le 26/08/2021, <https://www.arcenciel.org/projects/sorting-and-recycling-in-municipalities/>

Arc-en-ciel (2018), Soutenir les municipalités accueillant des réfugiés syriens en améliorant les systèmes de gestion des déchets au Liban, <https://www.swim-h2020.eu/wp-content/uploads/2018/03/6aGoraieb-Guidelines-for-Waste-Management-in-Refugee-Camps.pdf>



Plan d'action pour l'économie circulaire - Valladolid

L'histoire du territoire

Valladolid a été l'une des premières villes espagnoles à s'engager dans l'économie circulaire. En 2017, la ville a signé la Déclaration de Séville, un document élaboré par les villes espagnoles pour encourager les actions urbaines pour le développement d'une économie circulaire.

L'objectif de la municipalité de Valladolid est de stimuler la création de nouvelles entreprises circulaires et d'adapter les modèles économiques linéaires actuels aux modèles circulaires, en combinant la lutte contre le chômage et l'amélioration de l'impact environnemental de la production. La feuille de route envisagée par la municipalité comprend un plan d'action sur l'économie circulaire (Plan de Acción de Economía Circular, PAEC) du ministère de l'Innovation, du Développement économique, de l'Emploi et du Commerce, rassemble dans un seul document l'approche et les propositions d'action de la ville de Valladolid. Conseil sur l'économie circulaire.



Soutien aux entreprises innovantes et durables

Il s'agit d'appels à subventions spécifiques adressés aux entreprises, associations professionnelles, organisations à but non lucratif ou centres de recherche basés à Valladolid. Les projets peuvent être de différents types : formation, sensibilisation et diffusion, études de recherche et/ou projets de démonstration et projets de mise sur le marché

de nouveaux produits et services. Depuis 2017, près d'un million d'euros de subventions ont été attribués et près de 100 projets soutenus. Le soutien à l'entrepreneuriat a également été canalisé à travers le projet Circular Labs²¹, dont l'objectif stratégique est d'intégrer l'économie circulaire dans de nouveaux modèles économiques. A cet effet, les entrepreneurs et les start-ups disposent de ressources opérationnelles (outils d'auto-évaluation, marketplace, espaces de coworking...), de formations pour acquérir les

compétences nécessaires et une attitude favorable face aux nouvelles opportunités d'emploi et aux idées d'entreprise, ainsi que l'intégration de l'économie circulaire dans la culture entrepreneuriale. L'économie circulaire peut également être favorisée par les marchés publics afin de promouvoir des achats socialement efficaces, stratégiques, intégraux et durables, agissant comme moteurs sur le marché pour parvenir à ce nouveau modèle de production et de consommation plus durable.

Cette politique vise à garantir la qualité et la durabilité à travers des mesures telles que l'exigence de périodes de garantie plus longues et la disponibilité des pièces de rechange ; maximiser une utilisation efficace ; promouvoir la réutilisation, la réparation et la refabrication ; et intégrer des critères de durabilité et de proximité dans les marchés publics, c'est-à-dire dans les achats publics de produits alimentaires auprès des établissements de restauration municipaux.

Services d'incubation pour startups circulaires

Le soutien aux entreprises innovantes est assuré par des cours d'incubation qui stimulent l'entrepreneuriat dans l'économie circulaire tant pour la création de nouvelles entreprises et de nouveaux modèles économiques que pour l'introduction des principes de l'économie circulaire dans les entreprises existantes. Des espaces de conceptualisation de solutions innovantes sont proposés, tels que Circularthon, Circular Weekend et Circular Challenge, auxquels les centres de connaissances, les entreprises, les entrepreneurs et les associations professionnelles peuvent participer en collaboration ; ainsi que des espaces de mise en œuvre, tels que l'Innovation Hub et le Circular Lab, des espaces multifonctionnels qui génèrent des synergies qui contribuent à dynamiser les projets et les entreprises. Ceci est complété par des actions de sensibilisation, à travers des conférences et des événements, et des formations pour doter le tissu productif local des compétences et des capacités nécessaires pour favoriser la transition vers l'économie circulaire. Cela comprend la promotion de profils spécialisés par le biais d'accords et de conventions avec des organisations d'entreprises et des syndicats, ainsi que des formations pour les travailleurs indépendants, les entrepreneurs et les PME de même que pour les organisations du tiers secteur et les coopératives sociales afin de promouvoir l'employabilité des groupes vulnérables.

Liens

http://www.valladolidadelante.es/sites/default/files/Circular%20Economy_Valladolid

<http://www.valladolidadelante.es/sites/default/files/PLAN%20DE%20ACCI%C3%93N%20DE%20ECONOM%C3%8DA%20CIRCULAR%2021-23.pdf>

<https://www.circularcityfundingguide.eu/case-studies/city-of-valladolid-economic-prosperity-through-circularity/>

<https://www.eoi.es/es/empresas/emprendedoras/circular-labs>

https://ec.europa.eu/environment/gpp/pdf/Public_procurement_circular_economy_brochure.pdf



Tilos

la première île zéro déchets de la Méditer- ranée

L'histoire du territoire

Tilos est une petite île de la mer Égée qui, avec ses 500 habitants, est devenue le premier lieu certifié Zéro Déchets au monde. En raison de ses caractéristiques et de sa situation géographique, l'économie de Tilos dépend fortement du tourisme de masse saisonnier, qui exerce souvent une pression sur la gestion des ressources et des déchets de l'île. Jusqu'à la mise en œuvre du projet, chaque citoyen produisait plus de 770 kg de déchets chaque année, et la municipalité en mettait en décharge environ 87 %, ayant déjà prévu d'agrandir davantage la décharge en l'absence d'un système efficace de tri des déchets. La collaboration avec Polygreen, une entreprise de gestion des déchets attentive à la transition écologique, a permis d'aborder et de résoudre un problème à la fois impactant sur l'environnement et économiquement coûteux.





Just Go Zero Tilos: un projet pour les habitants et les touristes

Lancé en juin 2021, le projet s'appuie sur un système de collecte des déchets en porte-à-porte et un «Centre d'innovation circulaire» où les déchets triés sont collectés et traités. Le centre comprend une

section de compostage et 15 lignes de tri différentes pour le recyclage. Le peu de déchets non recyclables (environ 54 kg par habitant et par an) est utilisé comme combustible alternatif pour la production de ciment. Cela permet d'éviter la mise en décharge et de permettre sa fermeture. La proposition combine la participation directe des citoyens, le soutien de la municipalité et l'utilisation d'une application pouvant être utilisée depuis un téléphone mobile. Les résidents peuvent se tourner vers le centre d'information Zero Point Tilos, situé à quelques

mètres du port de Tilos, pour recevoir des conseils et le matériel nécessaire à la collecte des déchets. Une équipe spécifique sensibilise les citoyens de manière personnalisée à la manière de gérer correctement ce qui n'est plus utile, en différenciant les déchets recyclables, non recyclables et organiques, qui sont collectés en porte-à-porte par l'équipe Just Go Zero Tilos suivant des jours et des horaires fixes. L'application Just Go Zero permet d'être informé en temps réel des quantités recyclées et de l'avancement de la gestion globale des déchets sur l'île.

Une approche personnalisée a été conçue pour les touristes qui, à leur arrivée sur leur lieu d'hébergement, trouveront des informations et des équipements spécifiques utiles pour séparer les matières organiques, recyclables et non recyclables et pour les déposer dans les poubelles spécifiques de l'île. Le centre d'information Punto Zero met également à disposition un sac en tissu pour faire ses courses et toutes les informations nécessaires pour une gestion écologiquement durable de leur séjour sur l'île.

Tilos: une île certifiée Zéro Déchets

La Certification Villes Zéro Déchets est une norme de certification européenne évaluée par des tiers. Créée par Zero Waste Europe (ZWE), et dirigée par son organisation sœur, Mission Zero Academy (MiZA), son objectif est d'accélérer la transition vers le zéro déchets et la mise en œuvre de l'économie circulaire dans les villes européennes, au niveau local.

Liens

Just Go Zero Tilos project: <https://www.justgozero.com/en/tilos/>

Zero Waste Europe (ZWE) website: <https://zerowasteurope.eu/>

Annexe

Recommandations politiques de Med4Waste et leur corrélation avec Med4Waste et d'autres projets ENI CBC Med travaillant sur la gestion durable des déchets (à savoir: CEOMED, CLIMA, DECOST, MED-InA, REUSEMED).

Niveau de gouvernance	Recommandation politique	Projets/activités/résultats IEV CTF Med liés
»	Conception et mise en œuvre de plans intégrés de gestion des déchets municipaux qui guident et canalisent le développement territorial vers une économie circulaire, impliquant toutes les parties prenantes et basés sur les bonnes pratiques et les leçons apprises : <ul style="list-style-type: none"> Fournir des services professionnels de collecte et d'élimination. Faire le point sur l'innovation et les enseignements tirés des projets pilotes. Concevoir un processus approprié d'engagement des parties prenantes. Briser les cloisonnements entre les politiques municipales. 	Élaboration de plans de gestion intégrée des déchets municipaux (sous MED-InA et CLIMA) Programme de mentorat pour améliorer les plans de gestion des déchets (Med4Waste) Étude comparative sur les résultats prometteurs (Med4Waste)
	Traiter en priorité le flux de déchets organiques : <ul style="list-style-type: none"> Des règles de séparation obligatoires peuvent aider à stimuler les efforts de réacheminement des matières organiques et contribuer à un compost de bonne qualité. Le renforcement des capacités institutionnelles combiné à des programmes complets de sensibilisation et de communication sont des éléments essentiels de programmes efficaces de réacheminement des déchets organiques. 	Développer de nouveaux modèles de gestion des déchets : Compostage décentralisé (DECOST) <ul style="list-style-type: none"> Applications de suivi de la performance environnementale des citoyens (DECOST) Technologies Innovantes de Compostage (CLIMA) Digestion Anaérobie (CEOMED) Élaboration de lignes directrices pour la valorisation des déchets marchands (CEOMED)
	Garantir l'accès aux programmes de financement.	Prise en charge d'un système Pay-As-You-Throw (CLIMA)

	Recommandation politique	Projets/activités/résultats IEV CTF Med liés
 Niveau sous-national/local	Créer un environnement favorable au secteur privé grâce à des incitations économiques destinées aux start-ups et PME circulaires et aux chaînes d'approvisionnement pour améliorer la collecte sélective des déchets: <ul style="list-style-type: none"> Les entreprises sociales et leur rôle dans la gestion des déchets devraient être davantage reconnus et soutenus. 	Accompagnement des Start-Ups de l'Economie Circulaire (MED-InA) <ul style="list-style-type: none"> Accompagnement des Entreprises Sociales (CLIMA) Rapport sur les écosystèmes d'affaires permettant la gestion intégrée des déchets et les modèles d'économie circulaire (Med4Waste)
	Promouvoir l'achat de produits et services durables et circulaires pour créer une demande de solutions circulaires: <ul style="list-style-type: none"> Des lignes directrices claires pour les marchés publics doivent être définies. Soutenir les jeunes, les femmes et les groupes vulnérables sur les marchés locaux du travail dans le secteur des déchets.. 	Élaboration de lignes directrices pour la valorisation des déchets marchands (CEOMED)
	Surveiller et évaluer les plans de gestion des déchets municipaux et leurs progrès ; bienvenue à la numérisation.	Enquête sur les obstacles à la réutilisation (REUSEMED) <ul style="list-style-type: none"> Développer un jumeau numérique de technologies pilotes (CEOMED) Cartographie des ressources à réutiliser (REUSEMED) Améliorer la numérisation pour connecter les utilisateurs des circuits de réutilisation (REUSEMED)
	Planifier et investir dans la sensibilisation et l'éducation à long terme: <ul style="list-style-type: none"> Mise en place d'une équipe qualifiée et d'une approche stratégique pour une communication personnalisée auprès des différentes parties prenantes. La reconversion et le perfectionnement des parties prenantes pour partager les bénéfices de la transition verte sont indispensables. 	TCampagnes de sensibilisation ciblées par CEOMED, CLIMA, DECOST, MED-InA, REUSEMED, Med4Waste <ul style="list-style-type: none"> Renforcement des Capacités du Personnel Communal (DECOST) Mise en œuvre de plans de renforcement des capacités et de programmes de formation du personnel municipal (MED-InA) Cours Med4ZeroWaste & Economie Circulaire (Med4Waste)
 National	Établir un cadre juridique complet de politiques, de plans et de stratégies nationales pour la gestion des déchets, conformément au cadre de l'économie circulaire, afin de générer des avantages économiques : <ul style="list-style-type: none"> Simplification des régimes réglementaires actuels en Méditerranée. Articulation de la vision nationale de prévention des déchets et de gestion des ressources et de l'objectif global zéro déchets. L'approche « pangouvernementale » devrait être encouragée et constituer un minimum. Fournir un soutien juridique et faire avancer les améliorations institutionnelles aux niveaux régional et municipal. Élaborer une stratégie nationale de communication sur la gestion des déchets municipaux. Une surveillance continue est nécessaire pour orienter le secteur dans la direction souhaitée. 	Exercice de cartographie et d'évaluation des politiques locales, régionales et nationales en matière de gestion des déchets dans les pays partenaires de Med4Waste (Med4Waste)
	 Méditerranéen	Participation active aux efforts de coopération régionale pour relever les défis de la gestion des déchets en Méditerranée: <ul style="list-style-type: none"> Mettre à jour la législation environnementale nationale conformément aux décisions et politiques régionales. Collecte de données harmonisées et fiables sur les déchets, panoplie d'indicateurs communément convenus et contribution aux évaluations et rapports mondiaux et régionaux. Communiquer et médiatiser les réussites d'une politique ou d'un décideur. Soutenir la coopération collaborative et symbiotique des parties prenantes de la quadruple hélice.



Project funded by the
EUROPEAN UNION



REGIONE AUTÓNOMA DE SARDIGNA
REGIONE AUTONOMA DELLA SARDEGNA



Union for the Mediterranean
Union pour la Méditerranée
الاتحاد من أجل المتوسط



Med4Waste

**Don't Waste
the Future!**

